



COMITÉ FRANÇAIS POUR
LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



CITOYENS, SOCIÉTÉS CIVILES ET POUVOIRS PUBLICS : NOUVEAUX ENJEUX, NOUVEAUX DÉFIS

Actes du séminaire international CFSI-IRG
Mercredi 13 juin 2012

Auteur : Quentin Coquillaud (CFSI)
Avec la collaboration de l'IRG
et le soutien financier de l'Agence Française de Développement
et du ministère des Affaires étrangères



NOS PARTENAIRES



www.institut-gouvernance.org



www.afd.fr



www.diplomatie.gouv.fr

Ce rapport a été réalisé avec l'aide financière de l'Agence Française de Développement et du ministère des Affaires étrangères. Son contenu relève de la seule responsabilité du CFSI et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Agence Française de Développement et du ministère des Affaires étrangères.

Crédit photos : CFSI

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	7
1. OUVERTURE DE LA JOURNÉE - MORCEAUX CHOISIS	8
2. LES DÉFIS DES SOCIÉTÉS CIVILES FACE À L'ÉVOLUTION DE L'EXPRESSION CITOYENNE	11
2.1. Les mouvements sociaux acteurs de l'histoire	11
2.2. L'enjeu actuel, une vision stratégique globale	13
2.3. Les caractéristiques des nouvelles formes de mobilisation	14
2.4. L'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)	17
3. LES DÉFIS DES SOCIÉTÉS CIVILES FACE À LEUR DIVERSITÉ.....	19
3.1. Les difficultés face à la diversité d'un réseau.....	19
3.2. Les moyens de faire entendre la voix collective	20
3.3. Les réseaux, quelle valeur ajoutée ?	21
4. LES DÉFIS DU DIALOGUE ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET POLITIQUE.....	23
4.1. L'importance d'un dialogue avec tous les acteurs	23
4.2. Les risques de la concertation.....	26
4.3. Le local comme lieu de dialogue prioritaire.....	27
5. QUELLES INCIDENCES DU DIALOGUE ET DE LA CONCERTATION SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES ?	29
5.1. Les limites de la concertation	29
5.2. La participation co-décisionnelle comme moyen de mobilisation et d'influence	30
5.3. Les conditions d'une concertation influente.....	31
5.4. Des premiers impacts visibles ?	32
5.5. Les enjeux de la concertation	33
CONCLUSIONS.....	36
ANNEXES	39
1. PORTRAITS DE QUELQUES INTERVENANTS	39
2. PROGRAMME DE LA JOURNÉE.....	49
3. LISTE DES ACRONYMES.....	51

PREAMBULE

Un dialogue ouvert sur les enjeux actuels rencontrés par les sociétés civiles dans leur participation aux politiques publiques.

L'onde de choc du printemps arabe a amené les représentants des sociétés civiles organisées et des pouvoirs publics à questionner leurs relations avec les populations. Ces crises du politique en Afrique du Nord ont fait écho à celles que nous traversons aussi en France, en Europe et ailleurs encore dans le monde. C'est parce que cette actualité nous amène à regarder dans nos propres sociétés et à trouver des solutions pour renforcer un dialogue productif entre les diverses parties prenantes de la gouvernance que le CFSI et l'IRG ont souhaité organiser une journée de discussion sur les enjeux et défis que rencontrent les sociétés civiles dans leur participation aux politiques publiques. Plus largement il s'agit aussi de s'interroger sur les modalités de redéfinition du contrat social.

Depuis 2006, le CFSI s'est engagé dans un programme sur le thème « Société civile et participation » avec pour objectif de soutenir et valoriser les pratiques innovantes de coopération entre ses organisations membres et leurs partenaires, en faveur du développement d'un dialogue productif entre société civile et autorités publiques locales ou nationales. Ce programme s'inscrit dans le champ de la coopération et de la solidarité entre les organisations de la société civile (OSC) Nord et Sud. Il se focalise essentiellement sur la capacité des OSC à dialoguer avec les pouvoirs publics. L'action et l'analyse du CFSI en la matière est axée sur les questions d'efficacité, de crédibilité et de légitimité des sociétés civiles, puis sur la diversité du dialogue avec les pouvoirs publics. A travers ce programme, le lien avec les acteurs de terrain établis dans une vingtaine de pays offre une palette très large qui constitue une sorte de base de données vivante de projets et d'expériences.

Créé en 2006 à l'initiative de la Fondation pour le progrès de l'Homme, l'IRG est un espace international de réflexion et de propositions sur la gouvernance publique. L'IRG travaille en réseau avec des partenaires à travers le monde, dans une perspective interculturelle, interdisciplinaire, inter-acteurs et inter-échelles. Il alimente le débat sur la gouvernance, ouvre de nouveaux axes de recherche et d'expertise et aide à l'élaboration de politiques publiques. Dans le cadre de son programme « Coproduction du bien public et partenariats multi-acteurs », l'IRG s'intéresse plus particulièrement aux modalités et aux effets des processus de dialogue et d'interaction entre les différentes parties prenantes de l'action publique.

C'est de par sa posture de plateforme pluri-acteurs, au croisement de l'action et de l'analyse, que le CFSI en partenariat avec l'IRG, a souhaité initier ce débat international entre acteurs français et internationaux issus de la société civile (dans ses différentes composantes), du secteur privé et des pouvoirs publics (aux différents échelons territoriaux).

Ce document fait la synthèse des échanges qui ont eu lieu lors des quatre ateliers tout au long de la journée. Les différentes idées développées sont tirées des réflexions des intervenants¹ et sont enrichies par les questions et les commentaires soulevés par les participants durant les débats.

¹ Les intervenants cités font l'objet d'un portrait en fin de document.

1. OUVERTURE DE LA JOURNÉE - MORCEAUX CHOISIS



Yves Berthelot, président du CFSI

« Ce séminaire s'inscrit dans un contexte particulier pour le CFSI. D'une part, le programme Société civile et participation (SCP), dans le cadre duquel ce séminaire a été organisé, arrive à une étape et il faut en définir les orientations futures. De façon plus générale, le CFSI travaille actuellement à sa stratégie 2013-2016. Les réflexions d'aujourd'hui vont contribuer à l'une et à l'autre de ces démarches.

« Ce séminaire s'inscrit dans un contexte particulier pour le CFSI. D'une part, le programme Société civile et participation (SCP), dans le cadre duquel ce séminaire a été organisé, arrive à une étape et il faut en définir les orientations futures. De façon plus générale, le CFSI travaille actuellement à sa stratégie 2013-2016. Les réflexions d'aujourd'hui vont contribuer à l'une et à l'autre de ces démarches.

Dans la stratégie 2013-2016, les mots forts seront : renforcement des acteurs, coopération de société à société, et territoire. Vous êtes porteurs d'expériences propres à illustrer ces mots. Nous en bénéficierons.

Vous êtes nombreux aujourd'hui, ce dont je me réjouis et, surtout, vous êtes divers : membres du CFSI, bien sûr, et aussi alliés et homologues, non membres, sans doute, mais importants pour le futur du CFSI. Il nous paraît, en effet, nécessaire de diversifier les acteurs avec lesquels nous travaillons car la société civile est en mutation : à côté de la société civile organisée, il y a des associations et des mouvements moins structurés et qui, pourtant, ont montré à travers le monde qu'ils étaient des acteurs de changement. Il nous faut donc apprendre à travailler avec eux.

Non seulement, nous avons le défi de travailler avec une société civile diverse, riche et complexe, mais encore nous avons à apprendre à maîtriser de nouveaux instruments et de nouveaux outils de communication et d'échange, à trouver de nouveaux modes de financement et à devenir des acteurs d'une économie plus humaine, sociale et solidaire.»

Séverine Bellina, directrice de l'IRG

« L'IRG est un espace de dialogue sur les questions de gouvernance publique. Il s'inscrit dans une démarche d'interface des acteurs de la gouvernance publique (société civile et pouvoirs publics) et d'interface des cultures, des disciplines et des territoires. Cela lui permet d'éclairer avec un prisme particulier d'autres aspects de l'action publique qui sont des vecteurs importants pour l'élaboration de politiques publiques plus légitimes.

L'IRG s'attache à comprendre comment cela fonctionne entre les différents acteurs. Il y a trop souvent un manque de convergence dans le dialogue pour l'élaboration des politiques publiques pour qu'elles répondent effectivement au besoin de l'ensemble des acteurs(...) Au-delà du travail sur les acteurs, les processus d'interactions sont également fondamentaux.

Plusieurs points seront au cœur de cette journée : la légitimité, la représentation, la régulation et les processus de dialogue. On constate que les acteurs institutionnels et la société civile font face au défi de leur légitimité, de ce qui fonde l'adhésion de la base. Le travail sur les espaces de dialogue et sur la collaboration aux politiques publiques pose également la question de la représentation et de la nature de la régulation qui est issue de cette production. Est-ce que la diversité des acteurs repose la question de la nature de cette régulation ? Les processus mêmes de dialogue seront au cœur de notre débat d'aujourd'hui, notamment sur le positionnement des acteurs dans la diversité des rôles qu'ils peuvent jouer. »

Xavier Crepin, mission des relations avec la société civile du MAE

« On peut se féliciter de ce temps fort du programme « Société civile et participation » que soutient le MAE depuis 2006 et pour lequel le relai a été pris par l'AFD en 2009. On voit l'intérêt de ce type de soutien de temps long qui permet progressivement d'instaurer ce dialogue, ce débat et cette réflexion. Ce programme est très intéressant pour le MAE parce qu'il développe une approche globale du développement. A la fois des interventions de terrain, des ateliers et des projets. Il répond aussi au souhait du MAE d'appliquer une structuration du milieu associatif avec la capitalisation, la publication de guides, etc. Enfin, il participe à l'effort d'éducation au développement.

Par ailleurs, il répond à une certaine stratégie politique actuelle. Il correspond aux objectifs du millénaire pour le développement. Il contribue à développer le dialogue structuré au niveau européen. Enfin, il participe au rayonnement de la France dans le monde.

Voilà en quelques éléments clés notre appréciation du programme que nous continuerons à soutenir et à apprécier »

Catherine Bonnaud, responsable de la division partenariats avec les ONG à l'AFD

« L'implication des organisations de la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques est désormais reconnue par la plupart des acteurs publics du développement et est inscrite au cœur de l'agenda international sur l'efficacité de l'aide.

Cette année est marquée par le contexte des printemps arabes qui mettent plus que jamais en exergue la nécessité d'accompagner les sociétés civiles du Sud pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle d'interlocuteur des pouvoirs publics (...) L'émergence de nouvelles formes de mobilisations citoyennes en Europe ou en Amérique du Nord, mais aussi l'appropriation des NTIC par ces mouvements, sont également des phénomènes qui ont marqué ces deux dernières années et qui interpellent de nombreux acteurs parmi lesquelles les ONG de développement. La diversité des interventions et des acteurs de cette journée incarne en elle-même le foisonnement et la richesse de ces différentes mobilisations citoyennes.

Depuis de nombreuses années, la France a accompagné les nombreuses initiatives des ONG françaises en matière de renforcement de leurs partenaires du Sud et leur participation aux processus de développement. Notre partenariat avec le CFSI s'intègre dans cet appui des pouvoirs publics français aux processus de dialogue entre les ONG et les acteurs publics du Nord et du Sud, sur les stratégies de développement et les politiques publiques.

L'AFD cofinance également des PCPA² dont deux sont portés par le CFSI. Ces programmes pluri-acteurs visent à appuyer la structuration collective des organisations de la société civile dans un pays d'intervention et à favoriser le dialogue sur les politiques publiques avec les autorités nationales dans une perspective plus large d'appui à la gouvernance démocratique. L'appui des acteurs de la société civile française à leurs partenaires du Sud et l'implication des pouvoirs publics dans ces processus de concertation demeurent porteurs de changement.

De par sa nature de collectif et de par son expérience d'animation de mécanismes pluri-acteurs, le CFSI a la capacité particulière de faciliter les échanges entre les différentes catégories d'acteurs : ONG, syndicats, collectivités locales, acteurs de l'économie sociale et solidaire, etc.

Il s'agit d'un programme « généraliste » qui vise à promouvoir une approche transversale. D'un côté, des projets mis en œuvre par différents acteurs, sur différentes thématiques et dans différents pays. De l'autre, le développement d'activités transversales d'échanges et de capitalisation de ces différentes expériences pour en tirer des enseignements collectifs. Le développement d'une approche d'innovation-recherche-développement, en collaboration avec l'IRG, constitue un apport indéniable.

Un séminaire comme celui d'aujourd'hui constitue un moment clé par la mise en débat public des différents enjeux liés au rôle et au positionnement de la société civile organisée face à l'émergence de nouveaux mouvements et des NTIC, tout en ouvrant ce débat à des acteurs externes. »

² Programme concerté pluri-acteurs

2. LES DÉFIS DES SOCIÉTÉS CIVILES FACE À L'ÉVOLUTION DE L'EXPRESSION CITOYENNE

Les révolutions arabes, l'interpellation et les revendications portées par les mouvements sociaux et populaires dans le monde ont à nouveau mis à jour la capacité de ceux-ci à changer la donne ou à se mobiliser face au système. Le poids de ces mouvements citoyens questionne celui des organisations de la société civile (OSC) en tant qu'intermédiaires entre les populations et les pouvoirs publics.



2.1. Les mouvements sociaux acteurs de l'histoire

Face à l'émergence des nouveaux mouvements citoyens, les intervenants ont fait un tour d'horizon historique des mouvements sociaux et de leurs évolutions afin de mieux comprendre les enjeux actuels.

Les mouvements sociaux, une force anti-systémique constructive

Les mouvements sociaux sont des forces anti-systémiques qui participent à la construction de l'histoire dans leur confrontation avec la force dominante. Chaque phase de l'histoire se bâtit dans ce rapport de force entre logique dominante et mouvements anti-systémiques. Pendant la phase précédente de la mondialisation de 1945 à 1980, le rapport de force avait lieu entre le capitalisme industriel et le

Les mouvements sociaux ne se contentent pas de témoigner et de contester, ce sont des acteurs de la construction de l'histoire

Gus Massiah

mouvement ouvrier (à travers la force syndicale). Cette confrontation a permis la création de la protection sociale, l'accès à la santé pour tous, etc. Le mouvement altermondialiste est le mouvement anti-systémique de la phase néolibérale de la mondialisation. Certaines propositions défendues par le mouvement altermondialiste, comme la taxe sur les transactions financières, jugées extrêmes il y a quelques années, sont aujourd'hui reprises par une partie des dirigeants occidentaux.

Chaque nouveau mouvement prolonge et renouvelle le précédent. Les mouvements d'aujourd'hui prolongent et renouvellent le mouvement des droits civils et politiques du 18^{ème} siècle, le mouvement ouvrier sur les droits économiques sociaux et culturels, le mouvement de la décolonisation et de la libération des peuples, etc.

La résistance, point de départ historique de l'innovation

Au fil de l'histoire, on observe que les démarches nouvelles viennent de la résistance. C'est par exemple le cas dans le domaine scientifique où l'innovation part toujours de la critique et de la remise en cause de la théorie dominante. La concertation n'est pas opposée à la résistance ; la concertation par la négociation permet la confrontation d'intérêts différents voire contradictoires pour trouver une solution collective. Le fait de négocier reconnaît l'existence de partenaires et de leurs points de vue.

L'évolution interne des mouvements

En interne, les mouvements évoluent et se renouvellent en permanence. Prenons pour exemple le mouvement altermondialiste. Au début des années 1980 avec l'apparition du néolibéralisme, la contestation « alter » prend la forme des luttes contre les atteintes à la décolonisation. C'est à dire la lutte contre la faim, contre la dette, contre le FMI, etc. A partir de 1995, il prend la forme de grands mouvements de résistance sur la question du chômage, de la précarisation, etc. Dans les années 2000, il crée les Forums Sociaux Mondiaux (FSM). Aujourd'hui, il prend la forme du nouveau cycle de lutte qui a débuté en Tunisie et en Egypte et qui se prolonge dans le monde notamment avec « les Indignés » ou encore « Occupy Wall Street » (voir ci-dessous). Ces nouveaux mouvements sont en lien avec l'épuisement de la mondialisation néolibérale et la construction de la nouvelle forme de la mondialisation.



2.2. L'enjeu actuel, une vision stratégique globale

Suite à cette approche historique de l'évolution des mouvements sociaux, les échanges et les interventions se sont penchées sur les défis qu'ils rencontrent actuellement et sur les possibles stratégies à adopter.

L'approche par les droits comme orientation stratégique

L'accès aux droits pour tous est un objectif, c'est un programme en soi. L'arrivée de nouveaux droits prolonge et renouvelle les anciens. La déclaration des droits de l'homme est reprise et renouvelée dans la lutte pour les droits sociaux économiques des peuples (libre circulation des hommes, souveraineté alimentaire, etc.) Aujourd'hui une nouvelle génération de droits apparaît autour des questions écologiques. Cette approche inclut de nouvelles luttes, tout en conservant et prolongeant les luttes précédentes.

L'approche par les droits est l'orientation stratégique du mouvement (...) Il est possible d'organiser chaque société et le monde autrement que par la subordination à la logique du marché mondial des capitaux, il est possible d'organiser chaque société et le monde à travers l'accès aux droits pour tous et l'égalité des droits

Gus Massiah

Renouveler la conception de la transformation sociale

Plusieurs visions stratégiques globales s'opposent sur la question de la transformation sociale. L'exemple de Rio+20 nous montre différents modèles de sociétés proposés pour sortir de la crise. Le premier consiste en l'élargissement du marché avec la financiarisation de la nature et la marchandisation du vivant. Le deuxième propose le « Green new deal » pour réformer et réaménager en interne le capitalisme. Le troisième modèle suggère que, compte tenu de la conjonction des différentes crises sociales, économiques, environnementales et démocratiques, il faut remettre en question les modes de production et de consommation. Il ne s'agit pas d'une réforme mais d'un dépassement du capitalisme autour de nouvelles valeurs (biens communs, bien vivre, refonte de la démocratie, etc.).

La convergence des diversités vers une nouvelle culture politique globale

Face à la globalisation de la crise, il ne s'agit pas de subordonner des luttes à d'autres en fonction de leur importance, mais plutôt de faire converger les revendications autour d'une culture politique globale. L'expérience du mouvement des femmes nous a appris cette nécessité de considérer toutes les luttes. En effet, au 18ème puis au 19ème siècle, les luttes pour les droits des femmes étaient considérées comme « non prioritaires » et donc sans cesse repoussées face à d'autres luttes. Il apparaît aujourd'hui que toutes les revendications pour l'émancipation sont légitimes dans une vision politique globale. C'est la même posture pour la question de la crise alimentaire. L'enjeu n'est pas de faire le choix entre urgence et transformation sociale mais de répondre aux deux : faire de l'urgence et faire des réformes structurelles (le droit à l'agriculture paysanne, la souveraineté alimentaire, la lutte contre l'accaparement des terres etc.).

Aujourd'hui, la distinction « pays du Sud » et « pays du Nord » n'a plus de sens, la problématique est globale, elle requiert donc une vision globale. Pour avoir de l'égalité et éviter que « la main qui donne soit au-dessus de la main qui reçoit », il faut un projet commun au niveau mondial. C'est l'exemple de la « Via Campesina » qui défend les positions des paysans au niveau global. La crise actuelle touche l'économie, la finance, la politique et l'environnement. Face à celle-ci il y a la nécessité de faire une réponse systémique globale.

La complémentarité des acteurs de la transformation sociale

Plusieurs acteurs et plusieurs niveaux de transformation sociale existent, ils doivent être liés entre eux. Aujourd'hui, l'État reste un acteur de changement social, mais il n'est plus le seul. Trois acteurs supplémentaires jouent un rôle de transformation : les entreprises, la société civile et les collectivités territoriales. Ces différents niveaux et ces différents acteurs jouent des rôles distincts qui doivent être reliés les uns aux autres. Au niveau local, on est dans l'opérationnel et dans la concertation, alors qu'au niveau national et international les enjeux concernent les orientations stratégiques autour de rapports de force et de négociations. Le niveau mondial est fondamental pour la bataille des idées, le niveau national lui, permet davantage les réformes structurelles.

Au niveau des projets portés par les organisations de la société civile, la capacité de transformation sociale étant plus limitée, il est nécessaire de lier les projets aux politiques publiques pour des transformations en profondeur. Les projets doivent être des « utopies expérimentales », pour inventer des nouveaux systèmes et des nouvelles organisations. Ils ne peuvent résoudre seuls des problématiques globales, mais ils permettent la définition de pratiques concrètes d'émancipation.

2.3. Les caractéristiques des nouvelles formes de mobilisation

Ce questionnement autour des mouvements sociaux : leur histoire, leurs évolutions, leurs enjeux, etc., est le fruit de la montée en puissance des nouveaux mouvements citoyens qui ont poussé les mouvements organisés et la société civile à s'interroger. L'année 2011 est l'année charnière de l'apparition de ces nouvelles mobilisations : le printemps arabe, les Indignés, etc. Elles posent la question de leurs caractéristiques et de leurs conséquences. Les interventions et les échanges ont tenté d'apporter un début de réponse.

Pour commencer, il convient d'identifier quatre vagues de mobilisation citoyenne. La première et la plus remarquable est le printemps arabe. Il appartient à ces rares événements historiques de renversement politique qui se propagent « comme une trainée de poudre ». Citons pour exemple la chute du bloc soviétique entre 1989 et 1991. Le deuxième mouvement qui a émergé est celui des « Indignés », il est parti d'Espagne en mai 2011 et s'est répandu en Europe notamment au Portugal et en Grèce. A celui-ci, il est possible d'associer le mouvement des « Y'en a marre » au Sénégal. La troisième vague est celle « d'Occupy » qui démarre à Wall Street en septembre 2011 avec une diffusion à l'ensemble des États-Unis puis à l'Amérique du nord. Enfin, les mouvements étudiants au Chili, au Mexique ou encore au Québec avec « le printemps érable ».

Ces mouvements portent sur le devant de la scène des acteurs qui n'étaient pas insérés dans des organisations de la société civile ou dans les mouvements sociaux institués. Et qui dit nouveaux acteurs dit nouvelles questions et surtout nouvelle culture organisationnelle et nouvelle culture politique

Nicolas Haeringer

Bien que l'analyse de ces mouvements soit prématurée, notamment pour le printemps arabe, il est possible d'observer quelques similitudes, sans pour autant artificialiser les mouvements.

Une nouvelle approche de la mobilisation citoyenne

La première caractéristique commune de ces mouvements est l'occupation d'un espace public et le refus de le quitter tant que les revendications ne sont pas entendues. L'exemple le plus marquant est l'occupation de la place Tahrir qui a pu inspirer les « Indignés de la Puerta Del Sol » ainsi que le mouvement « Occupy Wall Street ». L'occupation est l'élément central du mouvement, ce qui marque une nouveauté dans l'histoire des mobilisations sociales. Ce n'est pas seulement une nouvelle forme de mobilisation, c'est un nouveau modèle qui pose de nouvelles questions, comme savoir comment organiser la vie démocratique du lieu d'occupation.

En effet, un autre point commun entre ces nouveaux mouvements citoyens est le refus de dissocier la question de la démocratie interne des revendications externes. L'organisation interne du mouvement est parfois une revendication en elle-même. Le mouvement des indignés n'avait pas de propositions précises mais des revendications globales contre un système, qui s'exprimaient dans la manière d'organiser le mouvement autour de nouvelles valeurs. L'objectif n'était pas de formuler des propositions pour entrer ensuite dans une phase de négociation, mais plutôt d'expérimenter par l'action directe le type de société souhaité.

L'attrait pour l'horizontalité et le refus de la délégation est une autre similitude entre ces mouvements. Il y a la volonté de ne pas faire émerger une figure individuelle ou un leader. Cette horizontalité est moins vraie pour les mouvements étudiants qui s'appuient sur des organisations syndicales.

Enfin, ces mouvements sont « apolitiques ». Il y a un rejet de la politique traditionnelle et des formes historiques de contestation. Il n'y a pas une première phase d'indignation et de contestation non structurée puis une phase d'organisation et de rattachement aux partis pour faire le jeu politique. Cette indépendance du système des syndicats et des partis politiques est moins vraie pour les révolutions arabes.



Quels questionnements pour la société civile organisée ?

Même si des similitudes fortes existent avec le mouvement des altermondialistes et des Forum Sociaux Mondiaux (FSM) ces nouveaux mouvements marquent quand même une rupture. Aux FSM, les consensus se font entre organisation avec plus de poids pour certaines organisations que pour d'autres. Dans les occupations, le consensus se fait entre individus non pas entre organisations. Tous les individus ont le même poids et l'horizontalité est maximum, ce qui confirme l'idée du renouvellement en interne des mouvements signalée plus haut.

Ces nouveaux mouvements, leurs formes d'actions, leurs revendications et leurs organisations internes, nous renvoient à nos pratiques en tant qu'OSC. Il faut faire en sorte que nos organisations ne soient pas seulement des lieux de formulation et d'élaboration de propositions qui seront ensuite discutées à l'extérieur, mais aussi des lieux pour expérimenter en interne le changement qu'elles ont vocation à défendre.

Ce que ça pose comme question pour les acteurs de la société civile organisée se situe à la fois dans les revendications que portent ces mouvements, cette aspiration à une démocratie directe externe dans la société dans son ensemble. Et ça renvoie aussi et surtout à la démocratie interne et à la manière dont s'organisent nos organisations

Nicolas Haeringer



2.4. L'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)

C'est en 2011, avec ces nouveaux mouvements sociaux et l'émergence des NTIC, que né le concept des « nouveaux protestants 2.0 ». L'utilisation de ces nouveaux outils apparaît comme un moyen d'organiser et d'influencer la société. Le débat s'est penché sur l'impact des nouvelles technologies dans la mobilisation citoyenne.

Le rôle des NTIC dans la mobilisation

L'apparition de Facebook, Twitter et des autres moyens de communication crée des nouveaux lieux de discussion politique. L'apparition de ces nouveaux espaces de dialogue peut être comparée à l'arrivée des salons bourgeois au 18^{ème} siècle au moment de la Révolution française, qui sont les premiers lieux où l'on discute politique et où on remet en cause le souverain. À l'instar des salons bourgeois, Facebook a permis aux citoyens de discuter de la politique, des changements souhaités et de la manière d'organiser le mouvement.

Même si les NTIC n'ont pas fait la révolution à elles seules, elles ont joué un rôle important d'accélérateur. En Tunisie, la complémentarité entre les organisations de la société civile et les NTIC a permis cette mobilisation et cette révolution. Autre exemple, Wikileaks a révélé certaines pratiques de Ben Ali, ce qui a propulsé la mobilisation des jeunes dans la lutte pour la juste rémunération et le partage des richesses. C'est là encore un exemple de l'effet accélérateur des NTIC.

Les NTIC, une nouvelle approche de la politique ?

Il a été souligné que l'utilisation de ces nouvelles technologies n'est pas seulement un nouveau moyen de communiquer, c'est une modification structurelle des mobilisations citoyennes et de la relation au politique. Le parallèle historique peut être fait avec l'apparition de l'imprimerie qui entraîne une nouvelle façon de penser et de communiquer. Avec les NTIC, au-delà du nouvel outil technologique, il y a de nouvelles valeurs : la transparence, la juste rémunération, l'accès à l'information, etc.

Ces nouvelles technologies, ce n'est pas simplement de passer du tract à l'écran, c'est aussi l'enjeu de la transparence, l'enjeu du partage des savoirs et l'enjeu de la juste rémunération

Henri Lastenouse

Internet et les NTIC permettent une transparence mondiale. Pour Henri Lastenouse³ « aujourd'hui, il devient quasiment impossible pour un dirigeant de tirer sur la foule sans que cela ne se sache ». La force collective d'Internet permet de mettre en déroute la censure. C'est l'exemple de Ben Ali, qui avec 600 ingénieurs à disposition pour faire des « traquages »⁴ sur Internet n'a pas réussi à contenir le mouvement.

Il apparaît clairement qu'avec l'émergence des NTIC, certaines pratiques de contrôle de la société (monopoles, censure, etc.) sont bouleversées, ce qui modifie la politique et la gouvernance mondiale. La première révolution internet a dématérialisé et « désintermédié » le commerce international, la deuxième a bouleversé le pouvoir.

³ Henri Lastenouse est éditeur à www.europatweets.eu

⁴ Traduction française du verbe anglais tracking : action visant à cerner/pister le profil du visiteur d'un site.

Internet a une capacité de destruction forte, l'enjeu est de savoir ce qu'Internet peut reconstruire. Sa capacité à mettre en place des financements alternatifs a été évoquée. La force du financement par Internet est apparue lors de la campagne présidentielle aux États-Unis. Le financement alternatif est un enjeu pour les mouvements citoyens et pour la société civile face aux baisses des financements publics et face à la question de l'autonomie financière.

Le printemps arabe vu par la CGT en Tunisie. Témoignage de Jean-Jacques Guigon, chargé de mission confédéral « Afrique » à la CGT

La révolution tunisienne est partie essentiellement de la jeunesse et du mouvement ouvrier. Une jeunesse éduquée qui ne supportait plus le chômage, l'arbitrage policier, la corruption et la censure et qui a su utiliser les NTIC. Le mouvement ouvrier est aussi à l'origine de cette révolution, notamment dans les gouvernorats pauvres et historiquement rebelles délaissés par Ben Ali.

Malgré une position parfois ambivalente de la direction nationale de l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens (UGTT) sous la dictature, le syndicat a su se ressaisir pleinement dès le début de la révolution. L'UGTT a servi de point de discussion et de ralliement avec ceux qui voulaient en finir avec le régime. C'est à l'intérieur, puis devant les locaux de l'UGTT que les premiers « Ben Ali dégage » ont été scandés.

L'UGTT a su encadrer et protéger les manifestants et les lieux stratégiques de la révolution. C'est à ce moment-là que se sont tissés des liens forts entre le syndicat, la population et la société civile. Aujourd'hui, l'UGTT reste un des rares endroits où la population se retrouve pour discuter, réinventer et reconstruire l'action collective pour que la révolution ne soit ni détournée ni volée. Dans ces locaux, Jean-Jacques Guigon a entendu à plusieurs reprises cette phrase : « Nous sommes inquiets pour l'avenir de notre révolution, mais nous n'avons plus peur, nous n'aurons plus jamais peur ».

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de cette révolution pour les organisations syndicales tunisiennes, mais aussi françaises. Il est essentiel d'être définitivement indépendant du pouvoir politique quel qu'il soit. L'unité au sein de l'organisation est elle aussi primordiale. Il faut être indépendant mais ne pas être neutre, les syndicats et la société civile de manière générale doivent rester forces de proposition. Aujourd'hui l'UGTT fait des propositions sur la justice, la constitution, l'économie, etc., ce qui lui permet de recueillir une adhésion massive, car elle apparaît comme essentielle dans l'équilibre politique du pays.

L'UGTT a le devoir de faire prévaloir l'intérêt général, de se consacrer aux objectifs de la révolution, à la liberté, à la dignité et à la réforme politique de transition démocratique. Pour cela, il est indispensable qu'elle conserve des relations fortes avec les citoyens.

3. LES DÉFIS DES SOCIÉTÉS CIVILES FACE À LEUR DIVERSITÉ

Loin de se limiter aux organisations non gouvernementales (ONG), la « société civile » se distingue aujourd'hui par la pluralité des acteurs qui la composent, qu'ils soient collectifs ou individuels, professionnels ou encore économiques, informels ou au contraire organisés, locaux ou internationaux. Cette diversification emporte peut être avec elle un risque de division voire même de concurrence et d'affaiblissement de sa capacité d'influence. Elle pose de manière cruciale la question de la structuration collective des sociétés civiles.

3.1. Les difficultés face à la diversité d'un réseau

Ici le terme de « réseau » est utilisé pour parler d'une entité collective regroupant des organisations de la société civile, il recouvre donc sans distinction les termes de plateformes, de collectifs, etc. L'utilisation de ce terme large a permis à la table ronde de parler des difficultés rencontrées par les regroupements d'associations face à la diversité, quelle que soit la forme de ce regroupement.

Etre un relai sans être un écran

Il apparaît clairement au cours des échanges que l'un des risques majeurs pour un réseau d'organisations de la société civile est de constituer un écran entre ses membres et les acteurs extérieurs avec qui il a des relations. Le défi pour un réseau est d'être un relai des organisations qui le composent et de leurs idées, auprès de ces acteurs extérieurs (pouvoirs publics, partenaires, bailleurs, etc.). Il est clair que plus la diversité du réseau est large, plus il devient difficile de la représenter, le risque de faire écran grandit à mesure que la diversité augmente.

La question du positionnement entre les membres du réseau et les pouvoirs publics n'est pas facile. La difficulté est de trouver la bonne distance entre les membres du réseau que l'on représente et les pouvoirs publics avec qui l'on souhaite dialoguer. La bonne distance permettant l'accès au dialogue et la représentation des idées du réseau.

Le risque de déconnexion a été évoqué à plusieurs reprises. Cette déconnexion peut, d'une part, se faire avec les idées et les opinions des membres dans des positions trop consensuelles, ou dans lesquelles ils ne se retrouvent pas. Et, d'autre part, par le manque de légitimité interne, quand les instances et leurs représentants ne sont pas reconnus par les membres du réseau.

Le manque d'impact par la recherche du consensus

L'autre complexité évoquée est de trouver des points communs quand il y a une grande diversité et des niveaux de structuration très différents. L'enjeu est d'être représentatif de la base et d'avoir une position forte pour garder une capacité d'interpellation et d'impact. En effet, à force de négociations pour trouver un consensus, il y a le risque d'adopter une position tellement basique et consensuelle qu'elle n'a plus d'impact dans le dialogue.

3.2. Les moyens de faire entendre la voix collective



L'adhésion à une position forte

Pour faire face au défi de la représentativité tout en gardant une capacité d'interpellation, le réseau doit se donner les moyens de trouver une position forte dans laquelle se retrouvent les membres et qui emporte l'adhésion de tous. C'est une condition nécessaire pour ne pas se déconnecter de l'opinion de ses membres tout en gardant une capacité d'influence.

Une fois cette position adoptée, il a été souligné qu'il était important de mobiliser les membres et d'accompagner leur adhésion à la position prise. L'intérêt étant de ne pas chercher seulement l'influence de la position en externe, mais aussi en interne par une appropriation de celle-ci par les membres.

La complémentarité par la coordination

Un réseau implique une diversité de membres et une diversité d'actions. Face à cette diversité, il est préconisé de coordonner les actions et les plaidoyers pour plus d'efficacité. En effet, il est important de ne pas « travailler chacun dans son coin ». Le réseau doit porter la voix du collectif et les membres doivent porter leurs propres voix en leurs noms. Une complémentarité des plaidoyers entre les membres et les réseaux auxquels ils appartiennent apparaît comme indispensable pour gagner en efficacité.

Le regroupement large ne doit pas être une uniformisation des tendances et des familles qui vivent à l'intérieur de la solidarité internationale, on doit trouver des moyens de représenter cette diversité dans sa richesse (...) Plus que la recherche d'une sorte d'unanimité, la recherche d'une position qui permet d'avancer et qui entraîne une adhésion, c'est le moteur d'une représentativité qui crée de l'influence

Daniel Verger

Il faut jouer sur les différents niveaux et les différentes positions (communes et individuelles) en réalisant des alliances, pour être complémentaires dans une vision globale du développement.

Faire vivre la diversité

Pour les intervenants comme pour les participants, la diversité malgré les risques qu'elle implique, représente une richesse. Cependant, la représentativité de cette diversité n'est jamais acquise et doit toujours être remise en question. Cela permet de rester connecté à sa base, « faire vivre la diversité permet de se renforcer ». L'Open forum de Busan constitue à ce titre un bon exemple : malgré la diversité et la difficulté pour adopter une position commune, la société civile a réussi à parler d'une seule voix sur les questions de développement et d'efficacité de l'aide ce qui lui a permis de participer au dialogue et à la négociation. Cette tension et cette difficulté doivent être conservées, elles incitent le réseau à se remettre en cause sur la question de sa représentativité.

3.3. Les réseaux, quelle valeur ajoutée ?

La capacité d'influence et l'accès à de nouveaux espaces de débats constituent des valeurs ajoutées du réseau pour ses membres. En effet, la légitimité d'un réseau favorise l'accès aux débats et aux dialogues. Il offre une « force de frappe » que les membres en agissant seuls, n'auraient pas forcément. Cette légitimité est acquise par la diversité qu'il représente. L'accès aux débats, notamment au niveau international est une possibilité permise par le réseau. L'expression de certaines organisations au niveau international n'existerait pas si elle n'était pas relayée par un réseau.

Les réseaux représentent leurs membres au niveau international, ils sont la voix des ONG locales à côté des grandes organisations mondiales. La présence de réseaux représentatifs de la diversité est indispensable dans les débats notamment nationaux et internationaux car ils permettent de faire entendre la voix de tous. Tel Coordination Sud, qui représente les ONG françaises au niveau mondial quelles que soient leurs tailles et leurs influences individuelles.

Guinée Conakry, le positionnement de la société civile dans sa diversité face à l'évolution de l'Etat. Témoignage de Mactar Diallo coordinateur national du PROJEG⁵ et membre du comité de pilotage du programme SCP du CFSI.

L'histoire récente de la société civile guinéenne, révèle un changement de son positionnement au fil de l'évolution du contexte politique national. Elle a vu son positionnement passer de la médiation, à la contestation et enfin à la gestion du pouvoir.

Médiation (2002/2004) : la société civile essaie de renouer le dialogue entre le pouvoir et son opposition, suspendu suite aux élections présidentielles et législatives, dans un environnement marqué par des rebellions violentes dans les pays limitrophes de la Guinée. Dans cette démarche de médiation, la société civile est représentée par une plateforme de la société civile, le Conseil National des Organisations de la Société Civile Guinéenne (CNOSCG⁶).

⁵ Programme Concerté de Renforcement des Capacités des Organisations de la Société Civile et de la Jeunesse Guinéennes.

⁶ CNOSCG : Conseil national des organisations de la société civile guinéenne.

Contestation (2005/2009) : la société civile demande un départ organisé du Chef de l'Etat, dans une situation quasi insurrectionnelle où les institutions républicaines ne jouissent d'aucune crédibilité. Les représentants de la société civile, dont les syndicalistes, sont les seuls interlocuteurs en dehors de l'Etat, pour trouver des solutions de sortie de crise avec les médiateurs internationaux. C'est dans ce contexte qu'intervient le putsch militaire de décembre 2008 et que s'ouvre une nouvelle étape dans la crise que la Guinée traverse.

Gestion du pouvoir (2009/2010) : Les OSC et le patronat créent le « Mouvement Social » pour l'adoption de positionnements communs dans un contexte de tentative de confiscation du pouvoir par les militaires. La jonction du Mouvement social avec les partis politiques s'effectue à travers le « Forum des Forces Vives » qui exige le retour à l'ordre constitutionnel. Des institutions de gestion de la transition se mettent en place : le gouvernement et le Conseil national de la transition (CNT) dont le mandat essentiel est l'organisation des élections présidentielles. L'avènement d'un président élu, la crédibilité écornée de la société civile par sa participation à la gestion du pouvoir durant la transition et le retour en force des partis politiques sur l'espace public, créent un environnement dans lequel la société civile perd ses repères et voit sa cohésion mise à mal.

Il apparaît aujourd'hui que la société civile a besoin, pour reconstruire sa reconnaissance, sa légitimité et son influence, d'affirmer son autonomie vis-à-vis du pouvoir politique et de s'investir sur la formulation et la gestion des politiques sectorielles, qui requiert des expertises et des modes d'organisation spécifiques.

4. LES DEFIS DU DIALOGUE ECONOMIQUE, SOCIAL ET POLITIQUE

Aujourd'hui, se joue le passage d'une logique de gouvernement à une logique de gouvernance, les politiques publiques ne sont plus l'apanage des seuls pouvoirs publics, mais d'une multitude d'acteurs. Cette diversification des acteurs, avec les collectivités territoriales, la société civile et les entreprises pose la question de leur articulation, de leur cohabitation et des modalités du dialogue.



4.1. L'importance d'un dialogue avec tous les acteurs

Les échanges de cet atelier ont montré en quoi le dialogue et la concertation doivent se faire avec tous les acteurs quelle que soient leur taille et leur nature. Le dialogue et la négociation avec les pouvoirs publics semble essentiel et est admis de tous car in fine dans les démocraties représentatives, ce sont eux qui ont le pouvoir de décision. En revanche, la participation des acteurs économiques au dialogue ne fait pas forcément l'unanimité, c'est l'occasion de s'y attarder.

L'entreprise et la concertation

Du point de vue de l'entreprise, la concertation avec les différents acteurs d'un territoire lui permet de faciliter l'implantation et l'acceptabilité sociale de son projet. Cette concertation lui apporte une connaissance du territoire dans son ensemble, ce qui permet d'éviter des conflits avec la population (comme par exemple au Larzac pour l'extension du camp militaire ou encore en Bretagne avec l'implantation de la centrale nucléaire). Pour la mise en place d'une concertation avec la population, la société civile et les pouvoirs publics, l'entreprise doit faire preuve d'une transparence totale pour éviter le sentiment de tromperie pour les participants.

Les entreprises n'ont pas la légitimité démocratique des pouvoirs publics, ni celle d'avoir pour objet l'intérêt général comme les OSC pour faire de la concertation. Cependant, elles ont la légitimité de la création d'emplois et de richesses.

Depuis vingt ans, on remarque que les entreprises ont de plus en plus recours à ces méthodes participatives. Si certaines entreprises ont l'obligation d'organiser des débats publics (pour les infrastructures de plus de 300 millions d'euros), on observe que même celles qui ne sont pas soumises à cette règle utilisent de plus en plus la concertation.

Le territoire ce n'est pas uniquement le paysage. Un territoire, il y a des gens dedans avec une histoire, une sociologie, une géographie, une démographie (...) les entreprises se mettent de plus en plus à réfléchir à cela pour mieux connaître le territoire dans lequel elles s'implantent

Aurélien Sautière

Intérêt économique, intérêt général et concertation

La montée en puissance de la question de la responsabilité sociale et environnementale (RSE) des entreprises a des effets directs sur les pratiques de concertation avec la population et la société civile. Même si certaines entreprises ne le font que pour s'acquitter de leur devoir, d'autres commencent à prendre la mesure de l'intérêt de cet exercice qui peut-être créateur de richesses et d'intérêt général. Par exemple, une entreprise de pièces détachées s'est associée avec une association d'handicapés pour la vente de pièces de fauteuils roulants. C'est une expérience concrète d'entreprise privée qui réalise un intérêt économique et qui participe à l'intérêt général, grâce à une concertation avec la société civile.

Le focus sur l'économie sociale et solidaire ci-dessous est lui aussi un exemple de concertation autour de la conciliation entre intérêt économique et intérêt collectif.

L'inclusion de la société civile dans son ensemble

En parallèle des discussions sur la participation des acteurs économiques, les échanges ont mis en avant d'autres acteurs de la société civile qu'il ne faut pas oublier d'associer au dialogue et à la concertation. La question de l'inclusion des associations culturelles et culturelles sont parfois oubliées des débats autour des enjeux des sociétés civiles, à côté des grandes associations environnementales, de défense des droits ou de plaidoyer. Ces associations jouent dans certains cas un rôle extrêmement dynamique et important. La place des jeunes et leur intégration dans les débats avec la société civile est elle aussi indispensable pour des politiques publiques intergénérationnelles.



La participation de la Chambre régionale d'économie sociale et solidaire (CRES) de Bretagne aux politiques publiques territoriales. Témoignage de Bernard Mérand délégué général de la CRES Bretagne

Avant tout, il convient de rappeler ce qu'on entend par Economie Sociale et Solidaire (ESS). En Bretagne, elle est définie selon 3 entrées : les statuts de l'économie sociale, à savoir une société de personnes se regroupant autour d'une logique collective principalement sous les formes suivantes : associations, coopératives et mutuelles. Des valeurs partagées autour desquelles ces personnes se retrouvent : mettre l'homme au cœur de l'action, la non-lucrativité, un homme égale une voix, etc. Enfin, des organisations avec des pratiques entrepreneuriales cohérentes avec les valeurs défendues par l'ESS.

Une initiative d'ESS vient de personnes qui se mettent en mouvement, car elles s'indignent autour d'un besoin non satisfait par le marché et par l'Etat : accès à l'emploi des plus défavorisés, petite enfance, respect de l'environnement, etc. Ceci se traduit par la mise en œuvre de réponses alternatives, concrètes et le plus souvent locales.

Le mouvement de l'ESS est à la fois un mouvement sociopolitique et un mouvement économique, c'est indissociable. La coopération avec les pouvoirs publics se fait en tant que représentant de la société civile et des entreprises porteuses d'un développement durable et solidaire.

La création des CRES s'est développée entre 1993 et 2003 en fonction des régions. Leur légitimité est acquise en interne par les acteurs de l'ESS qui les reconnaissent comme étant facilitatrice d'une expression et accompagnatrice du développement.

Le développement de la participation de la CRES Bretagne s'est fait autour de deux moments clés. En 2004, elle est saisie par le Conseil régional pour faire un état des lieux de l'ESS et identifier les différents enjeux. De cette étude, il ressort que les acteurs de l'ESS en Bretagne sont avant tout des structures locales qui ont besoin de se regrouper sur un territoire. Partant de ce constat, la Région et la CRES ont décidé conjointement de mettre en place des pôles de l'ESS dans les pays Bretons. Ces pôles sont des regroupements d'acteurs publics et de l'ESS pour le développement social, écologique et solidaire du territoire. Aujourd'hui, 14 pays sur les 21 que compte la Bretagne sont dotés de ces pôles. L'un des fruits de cette concertation est la mise en place de Sociétés coopératives d'intérêts collectifs SCIC (coopération entre pouvoirs publics et acteurs de l'ESS) autour de différents secteurs comme les énergies renouvelables, la co-construction, etc.

En 2009, pendant la campagne des élections régionales, les acteurs de l'ESS de Bretagne ont lancé un manifeste de 50 propositions pour un développement solidaire de la Bretagne. Ce programme a été repris par le conseil régional élu avec la décision de mettre en place une agence de l'ESS appelée « EcoSenS » pour le développement de ces propositions. Cette agence appuie le développement de projets portés par les acteurs de l'ESS en lien avec les pouvoirs publics sur le territoire régional.

4.2. Les risques de la concertation

La multiplication des espaces de concertation et l'arrivée de nouveaux acteurs dans ces espaces ne se font pas sans risques. Un certain nombre de situations problématiques, ainsi que les précautions à prendre pour les éviter demandent à être précisées.

Le risque de l'intérêt personnel

Sur la question du rapport au politique et des risques d'instrumentalisation des espaces, les intervenants et les participants ont insisté à plusieurs reprises sur la nécessité de garder la bonne distance avec la sphère politique.

Certains membres ou leaders associatifs peuvent avoir des parcours les amenant à passer de la société civile à la politique. Cette évolution n'est pas un problème en soi, elle est même plutôt logique voire positive pour la société civile. En revanche, une rupture claire entre les deux sphères est nécessaire pour éviter les ambiguïtés. Les processus de concertation ne doivent pas être utilisés pour des intérêts personnels. L'action à la tête d'une organisation de la société civile ne peut être faite en prévision d'une future carrière politique, mais bien sur la défense des intérêts de la société civile et plus largement de la population. Les rôles dans la société civile et dans le politique ne doivent pas être confondus, il est donc très ambigu de les exercer en même temps.

Aujourd'hui, on s'interroge sur l'instrumentalisation du processus de concertation par des leaders de la société civile pour des intérêts politiques

Youssef Cissé

L'instrumentalisation de la concertation

Comme nous venons de le constater, un des risques pour la concertation est qu'elle soit utilisée à des fins personnelles. Mais ce danger n'est pas le seul, la concertation peut aussi être victime d'instrumentalisation par les acteurs qui y participent : pouvoirs publics, associations, entreprises.

Une instrumentalisation de la concertation par les pouvoirs publics est parfois possible. Certains exemples montrent que la mise en place d'un espace de concertation sert à se donner une bonne image et qu'en réalité il n'y a pas d'impact au niveau des décisions politiques. L'autre risque vient de la possible prise de pouvoir par les pouvoirs publics des espaces d'initiatives citoyennes. Les conseils de quartiers en France sont parfois des lieux de dialogue totalement monopolisés par certains élus. La présence des pouvoirs publics dans les espaces de concertation citoyenne est nécessaire pour que les décisions aient un impact sur les politiques publiques. Cependant le risque de récupération politique existe, il faut donc être vigilant quant à l'organisation de leur participation à ces espaces.

A l'inverse, il existe également un risque d'instrumentalisation des collectivités locales par les organisations de la société civile. Dans certains pays, des associations disposent d'un plus gros budget que les collectivités locales. Le risque d'un déséquilibre dans le rapport de force entre la collectivité et l'association est alors inévitable. Ce danger de captation du pouvoir local par les acteurs de la société civile peut exister quand les organisations de la société civile disposent de meilleures compétences ou de plus gros budgets que les pouvoirs locaux.

L'instrumentalisation de la concertation par les entreprises a aussi été évoquée. En effet, les acteurs économiques peuvent utiliser la concertation pour des raisons d'image et d'éthique sans prendre en compte les résultats du dialogue. Ces pratiques rappellent l'émergence de la stratégie marketing des entreprises autour des logos environnementaux.

et du « greenwashing ». Avant de rentrer dans la concertation et la négociation, la société civile doit s'assurer des intentions et des finalités avec, par exemple, la rédaction de chartes ou de statuts de la concertation.

4.3. Le local comme lieu de dialogue prioritaire

A plusieurs reprises, lors de la table ronde et plus largement lors de la journée des intervenants, animateurs et participants ont insisté sur l'importance de l'échelon local et territorial comme lieu d'action et de dialogue. Suite au processus de décentralisation en France et dans d'autres pays, on assiste à l'émergence des collectivités territoriales. Ces pouvoirs publics locaux permettent aux acteurs de leur territoire (société civile, entreprises, etc.) de participer plus facilement et plus concrètement à l'élaboration des politiques publiques.

L'importance du local comme lieu de mobilisation, d'interconnaissance, de lien social et d'action

Bernard Mérand

De plus, face aux enjeux de la concertation énoncés plus haut, il apparaît que le niveau local permet la participation de tous les acteurs, notamment des jeunes. En effet, l'accès aux processus de concertation locaux ne connaît pas autant de discriminations (âge, sexe, compétences) qu'au niveau national. Cet échelon facilite donc la participation de la société civile dans sa pluralité. L'accès aux institutions et à l'élaboration des stratégies et des politiques y est plus facile et plus directe.

Au fil des débats et des exemples, il apparaît que la participation de tous les acteurs est primordiale pour un développement local inclusif. Sans participation de la société civile et de la population, le risque est fort de déconnexion des politiques mises en œuvre.

Si le local apparaît comme le niveau le plus accessible et le plus efficace pour la participation aux politiques publiques, l'enjeu et la difficulté se situent dans le changement d'échelle. En effet, pour une participation globale de la société civile aux politiques, il y a la nécessité de « passer du local au global » et de lier les différents niveaux d'interventions (local, régional, national, international).



Kindia et la gestion pluri-acteurs d'un territoire. Témoignage de Chérif Diallo responsable du projet «Les collectivités unies au cœur du développement local de la Préfecture de Kindia »⁷

L'exemple de Kindia illustre les défis du dialogue social et politique au niveau local et les réponses apportées par la mise en relation des différents acteurs autour d'un projet commun.

Kindia est une préfecture de la République de Guinée. Dans cette région les conflits entre agriculteurs autochtones et éleveurs venant de la région voisine sont récurrents. Kindia connaît aussi un fort exode rural des jeunes, faute de perspectives professionnelles dans la région. A cela s'ajoute des problèmes liés à la décentralisation : une faible maîtrise du processus par les élus locaux et un manque d'articulation entre les services déconcentrés de l'Etat (préfecture) et les collectivités locales. Il y avait donc une absence de vision globale du développement local de Kindia.

Face à ces difficultés, les pouvoirs publics locaux, les services déconcentrés de l'Etat et la société civile, à travers les agriculteurs et les jeunes, se sont réunis autour du projet « Les collectivités unies au cœur du développement local de la Préfecture de Kindia ». Les acteurs se réunissent en assemblée générale (dans 3 collèges différents) pour prendre des décisions et des orientations politiques de développement et pour contrôler ces politiques.

Cet espace de mise en dialogue des différents acteurs permet aujourd'hui d'avoir une gestion participative du territoire. Les organisations paysannes, les jeunes et les élus ont pu grâce à un renforcement de capacités, jouer pleinement leurs rôles. Le dialogue a permis notamment de résoudre les conflits entre agriculteurs et éleveurs. La structuration de la jeunesse a contribué à influencer les politiques publiques, notamment sur la question de la répartition des ressources. Aujourd'hui, les revendications des jeunes sont davantage prises en compte dans les plans de développement local.

⁷ Coopération Atlantique est le partenaire de ce projet financé par l'AFD et le CFSI et le conseil régional Pays de la Loire dans le cadre du programme SCP.

5. QUELLES INCIDENCES DU DIALOGUE ET DE LA CONCERTATION SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES ?

Au moment où les organisations de la société civile et les pouvoirs sont interpellés par les populations pour que leurs aspirations soient entendues et prises en compte, se pose le défi essentiel de l'impact des dispositifs de dialogue multi-acteurs sur les politiques publiques.



5.1. Les limites de la concertation

Espaces de concertation, volonté et réalité

Aujourd'hui, en France et dans de nombreux autres pays, les espaces de concertation se sont développés à tous les échelons (Etat, collectivités, Union européenne). Plusieurs cadres réglementaires définissent des obligations en termes de concertation notamment sur les grands projets d'infrastructure, de rénovation urbaine, etc. Il existe des espaces de concertation qui associent la société civile reconnue par les institutions, comme les conseils économiques et sociaux régionaux ou les conseils de quartiers. Tous ces cadres ont deux objectifs majeurs : renouer la confiance avec les citoyens et améliorer les politiques publiques. Pourtant, on constate que la plupart de ces espaces ont un impact extrêmement limité sur les politiques publiques. La table ronde s'est concentrée sur les raisons de ce faible impact et sur les risques qui en découlent.

Raisons et risques du manque d'impact

Premièrement, l'offre de participation ne rencontre pas systématiquement une demande sociale suffisante. Les citoyens ne se sentent pas forcément concernés ou pas suffisamment compétents pour y prendre part. De plus, même quand la demande de participation est au rendez-vous, il y a souvent une inégalité d'expertise et d'information entre les dirigeants politiques et les citoyens qui participent, ce qui entraîne une inégalité de fait dans la participation.

Il a été souligné que, malgré l'existence d'espaces, ces derniers ne sont que consultatifs. Le plus souvent l'impact de cette consultation est limité voire nul, car la décision est finalement prise ailleurs par les élus. Certains élus ne veulent pas perdre leur souveraineté

malgré une volonté apparente de se concerter avec la population. Le risque majeur induit par le manque d'impact est de lasser ou de frustrer les participants et ainsi de voir les politiques publiques se déconnecter une fois de plus des besoins de la population.

5.2. La participation co-décisionnelle comme moyen de mobilisation et d'influence

Comment faire pour que les citoyens et la société civile puissent réellement influencer les politiques publiques ? Quelques exemples de budgets participatifs montrent comment la participation peut être synonyme de décision.

Les budgets participatifs vecteurs de mobilisation influente

Les budgets participatifs ne sont pas des espaces consultatifs, mais des espaces co-décisionnels. Ils réunissent les différents acteurs autour de la table pour construire des projets qui deviennent ensuite des décisions. La co-décision peut varier d'une petite partie du budget à l'intégralité de celui-ci. Premier exemple concret, le budget participatif des lycées mis en place par la Région Poitou-Charentes depuis 2004. 10 % du budget a été soumis à la décision participative des différents acteurs concernés (parents d'élèves, enseignants, syndicats, élèves, personnel de service). Ils ont construit des projets qui sont ensuite devenus des décisions d'investissement budgétaire de la Région. Cette concertation décisionnelle a réuni près de 25 000 personnes en 2010 et a permis de pointer la question des internats, qui était un sujet délaissé par les élus. L'inclusion de tous les acteurs et notamment des premiers concernés a permis de réorienter les décisions politiques.

L'effet de ré-intéressement à la chose publique et de reconnexion à la citoyenneté est l'un des enjeux de la démocratie participative. Face à la montée d'une démocratie de l'abstention et face à la distance croissante d'une partie de la population avec la sphère publique, les questions concrètes et locales peuvent faire cette reconnexion.

Julien Talpin

La co-décision pour des améliorations concrètes

Deuxième exemple de participation co-décisionnelle, l'expérience de Porto Alegre au Brésil. Dans cet espace, 100 % du budget d'investissement était co-décidé entre élus, citoyens et associations. Sur la période où ce processus a été mis en œuvre, on a constaté une forte amélioration du développement humain. La participation et la concertation ont conduit une réorientation des politiques publiques d'aménagement urbain en direction des plus défavorisés (transformation de favelas en habitats, construction de transports, accès à l'eau potable, accès aux services publics, etc.)



5.3. Les conditions d'une concertation influente

Aujourd'hui, il n'existe pas de dispositif miracle pour garantir l'impact de la concertation sur les politiques publiques. Cependant, un certain nombre de conditions permettent de favoriser cette influence.

Clarifier la méthodologie et les enjeux de la concertation

Tout d'abord, des conditions méthodologiques existent. La mise en place de règles du jeu et de méthodes participatives favorise l'égalité d'information et l'égalité d'expression.

Il apparaît nécessaire de se concerter sur des enjeux accessibles à la compréhension et qui concernent directement la population. Des questions de politique globale de société comme à Kayes ou en Gironde (voir ci-dessous) sur lesquelles les citoyens ont un avis et des idées, ou des sujets très concrets qui touchent directement le quotidien des participants tel que l'aménagement d'un quartier.

Pour les pouvoirs publics qui mettent en place ces espaces, il semble important de définir dès le début la marge de manœuvre de la concertation. Il faut dire ce sur quoi la concertation aura un impact et expliquer pourquoi. La question de la redevabilité et de la traçabilité a aussi une importance indéniable qui conduit à rendre des comptes sur comment la parole citoyenne influence et expliquer pourquoi.

Provoquer la volonté politique

Il apparaît clairement que la volonté politique est l'une des conditions essentielles pour une concertation efficace. Se pose alors la question de comment faire quand il y a une absence de volonté politique ou quand ces espaces sont trop asymétriques. C'est là que le rôle de la société civile peut être essentiel, en n'attendant pas que les espaces de concertation soient créés, mais en créant les conditions d'une participation co-décisionnelle par le rapport de force. Une communauté citoyenne londonienne en est l'exemple. Cette organisation « London Citizens » regroupe environ 200 associations (étudiants, syndicats, résidents, églises). Elle participe aux politiques publiques en jouant à la fois de la participation et du rapport de force. Quand elle se rend compte que la négociation n'a pas d'effet, elle se retire pour rentrer dans le rapport de force par des campagnes citoyennes (communiqués de presse, manifestations, pétitions) pour ensuite revenir à la table des négociations quand elle se sent écoutée.

5.4. Des premiers impacts visibles ?

Malgré les limites de la concertation, un certain nombre de premiers impacts sont visibles.

L'utilisation de la concertation implique des changements sociétaux et des changements dans la manière d'aborder la politique publique, il y a donc un impact méthodologique.

Sur les changements quant à la manière de faire, l'exemple du tirage au sort comme moyen d'identifier un échantillon de participants montre que l'on reconnaît à tous les citoyens une égale compétence. L'expérience des jurys citoyens d'évaluation des politiques pointe la volonté d'exigence de transparence des politiques publiques. Ces changements de méthode traduisent des changements dans la manière de penser la politique publique et le citoyen.

La concertation a un impact fort sur les modes de fonctionnement des collectivités (...) on sort de la logique sectorielle de transport, voirie, aménagement, etc. On part de l'usage, de comment les gens vivent la ville et ça repolitise la manière de faire de la politique publique

Judith Ferrando

Avec la mise en place d'espaces de concertation, on observe souvent une hausse de l'investissement citoyen : nouveaux engagements associatifs, créations de projets. La concertation peut favoriser l'initiative citoyenne.

Les différentes interventions ont rappelé que l'initiative citoyenne existe si les personnes sont satisfaites de l'expérience de participation. Pour être satisfait, il faut sentir que la participation est prise en compte, sans quoi l'effet peut être inverse : frustrations, désengagement politique, etc. ce qui constituent les limites et les risques exposés ci-dessus.

Enfin, la question de l'impact, au-delà de la méthode et de l'influence des politiques, doit se pencher sur les résultats d'amélioration des conditions de vie de la population. Il y a une obligation de moyens mais aussi de résultats.

L'Assemblée régionale de Kayes - ARK (Mali) et l'impact de la participation aux politiques migratoires. Témoignage de Founéké Sissoko, directeur des services.⁸

L'ARK est chargée du développement socio-économique, de l'aménagement du territoire et de l'amélioration du bien-être des populations de la région, qu'elles vivent à Kayes ou en dehors. La région de Kayes étant la plus concernée par les questions migratoires au Mali, il a été décidé de mettre en place l'Espace Migration et Développement de Kayes (EMDK). C'est un espace de mise en débat sur les questions de migration au niveau de la région de Kayes avec l'ensemble des acteurs concernés (Etat, migrants, associations, assemblée régionale, experts).

Lorsque l'Etat malien a décidé de mettre en place une politique migratoire, l'EMDK a pu se positionner comme un interlocuteur incontournable. Grâce à cette position, il a pu participer activement à chaque phase de la définition de la politique migratoire malienne, car il était porteur d'une réelle expertise et de propositions. Ce rapport de force positif avec l'Etat a permis une participation avec un impact fort sur les décisions publiques.

⁸ L'Assemblée Régionale de Kayes est partenaire du GRDR dans le projet « Processus participatif multi-acteurs de formation d'une stratégie migratoire régionale » financé par l'AFD dans le cadre du programme SCP du CFSI

Pendant cette phase de concertation, l'EMDK a voulu sortir le débat migratoire de la seule question de l'utilisation de l'argent des migrants, pour aborder d'autres sujets, notamment sur la question de la vie des migrants (ses difficultés, son intégration) et sur la question des familles qui connaissent l'immigration de leurs enfants. Cette participation a été possible grâce à l'action d'animation et de sensibilisation menée sur le terrain par les acteurs de la migration eux-mêmes.

Fort de cette position et de cette expertise sur le sujet migratoire, l'ARK a demandé que la région de Kayes ait son mot à dire sur toutes les décisions de coopération bilatérale que l'Etat malien est amené à prendre.



5.5. Les enjeux de la concertation

Après avoir traité de l'impact de la concertation (limites, conditions, enseignements, exemples) l'atelier a dégagé un certain nombre d'enjeux et de propositions d'avenir.

Le changement d'échelle

Le piège de l'enfermement dans le local a été soulevé, en pointant le fait que les citoyens ne pourraient participer qu'au niveau local en l'état actuel des dispositifs de concertation possibles en France. Le défi est dans le changement d'échelle. En France, au niveau national, seul le référendum existe, il n'y a pas de participation à proprement parler dans la prise de décision, mais seulement des mécanismes de consultation. Les interventions ont fait état de la

On est en train de passer du 20ème siècle au 21ème siècle (...) on a l'ancien modèle avec l' élu qui sait et le nouveau modèle où l' élu sait si il sait se concerter, écouter et créer ces espaces de négociation et de coproduction

Julie Chabaud

nécessité d'inventer des outils et des processus pour permettre la participation de tous à ce niveau.

Le cas de l'Équateur a été évoqué. L'État équatorien pratique la codécision avec les représentants de la société civile à tous les niveaux (national, régional et local), la concertation existe du niveau constitutionnel jusqu'à l'application des lois.

Un cadre de la concertation

Les interventions ont plusieurs fois posé le fait que si l'on veut progresser vers une démarche participative globale de qualité, il faut un cadre précis pour poser un certain nombre de garanties et de règles. La loi et même la constitution ont été évoquées comme moyens de poser les choses de manière précise.

Face au « fleurissement » des espaces de concertation il a été souligné l'importance des « garde-fous » pour poser cette question de l'impact. L'idée de la mise en œuvre d'observatoires pour évaluer l'impact et la pertinence de ces espaces a notamment été évoquée.

La Gironde et l'impact de son agenda 21 local. Témoignage de Julie Chabaud, responsable de la mission Agenda 21 du Conseil Général de la Gironde.

C'est suite à la déclaration de Rio en 1992 qu'a été décidé le lancement d'un programme mondial d'action décliné au niveau national, appelé Agenda 21. Le pari de ce programme est de faire du développement durable (convergence des enjeux sociaux et sociétaux environnementaux et économiques) au niveau territorial. C'est à cette échelle que s'opèrent le plus facilement la transversalité nécessaire à un projet territorial de développement durable et la prise en compte de toutes les parties prenantes du territoire, y compris celles qui n'ont pas la parole (les générations futures, les plus vulnérables et l'environnement).

Ici, la question de l'impact sera traitée à travers trois exemples de concertation innovante mise en place par l'Agenda 21 de Gironde.

Premièrement, le diagnostic territorial préalable au lancement de l'Agenda 21. Partant du principe que tout le monde a une expertise et un rôle à jouer, la parole de tous était légitime. Ce diagnostic a donc réuni tous les acteurs concernés (élus, agents, société civile, usagers, etc.). Des « règles de la concertation » ont permis la participation de tous sur un temps égal avec le principe de priorité à celui qui n'a pas encore parlé. Cette concertation a donné lieu au premier programme d'action de l'Agenda 21 en Gironde adopté en 2006.

A la fin de ce programme s'est posée la question de l'évaluation. Celle-ci a pris la forme d'une évaluation participative mobilisant plusieurs dispositifs de concertation et notamment un « panel citoyen ». Ce panel était composé d'un échantillon de quinze personnes non expertes du développement durable et représentatives de la diversité du département (genre, âge, CSP, urbains/ruraux, etc.) Elles ont été mises en situation d'expertise pour faire l'évaluation du programme sur trois week-end pendant trois mois, avec à disposition des documents et des auditions. Cette évaluation a été très satisfaisante et a servi de feuille de route pour la définition du programme d'action suivant.

Enfin, l'expérience de l'observatoire annuel des Agendas 21 locaux qui a eu lieu en Gironde sur le thème de la concertation. Au moment de la préparation de l'événement, il a été décidé que le meilleur moyen de parler de concertation et d'Agenda 21 était de

rencontrer les gens dans la rue et de discuter avec eux. À travers plusieurs ateliers « À la rencontre des citoyens » dans différents lieux publics, ces experts de l'Agenda 21 ont pu directement discuter avec la population sur ce qu'est la participation et en tirer des enseignements opérationnels.

L'enjeu transversal autour de ces trois exemples est la « capacitation », c'est-à-dire mettre en capacité la population de comprendre les enjeux, à se reconnaître légitimes à exprimer son avis sur les politiques et projets publics et à agir pour contribuer à un nouveau projet de société plus respectueux des êtres humains d'aujourd'hui et de demain. C'est ce qui a permis ici une participation efficace avec un réel impact. Lors de ces trois expériences, au-delà de la question de l'impact méthodologique, l'Agenda 21 de la Gironde s'est posé la question du résultat pour la population, « en quoi c'est mieux ? ». Cela suppose qu'au-delà de l'obligation de moyens, on s'attache à une obligation de résultats au regard de « ce qui compte vraiment » et dont la valeur ne peut être véritablement évaluée que dans la concertation.

CONCLUSIONS



Jean-Louis Vielajus, délégué général du CFSI

« Les interventions et les échanges avec la salle étaient d’une belle qualité. Il y a eu une centaine de participants durant la journée, c’est bien de réunir cette diversité d’associations, à la fois des membres et des non-membres. C’est cette diversité qui fait notre richesse, on espère avoir trouvé là de nouveaux partenaires et de nouveaux alliés, notamment ceux qui sont inscrits en France sur les enjeux de changement. C’est avec eux que nous souhaitons renouveler notre posture de coopération et de solidarité, en essayant d’emmener avec nous ces acteurs de solidarité en France qui ont quelque chose à dire à l’international.

Plusieurs points marquants se sont dégagés dans la journée. D’abord, il y a eu l’affirmation du positionnement et du rôle de la société civile à côté de l’Etat et du marché. Ces trois acteurs doivent évoluer : le marché sous sa forme néolibérale connaît une crise financière mondiale, de nombreux Etats sont dans des positions délicates et la société civile se questionne sur les liens entre la société civile formelle et informelle et sur sa composition. Nous sommes à la recherche d’un modèle de développement compatible avec la situation globale à travers une nouvelle conception du développement et de la démocratie.

Les échanges d’aujourd’hui ont fait plusieurs fois référence aux différents niveaux d’intervention : global, régional, national et local. En insistant plus particulièrement sur le local et les moyens d’intervention à cet échelon.

On a essayé de donner les caractéristiques d’une société civile partie prenante du dialogue et de la concertation. Les termes suivants ont été les plus marquants : responsabilité, porteur d’intérêt général, exemplarité, risque de déconnexion, représentativité dans la diversité et capacité à donner la parole à ceux qui ne l’ont pas.

On a aussi beaucoup insisté sur la diversité des contextes autour de ces questions de société civile et de participation : Quel est l’état de faiblesse ou de force de la société civile et de l’Etat ? Que peut-on faire dans ces conditions ? Beaucoup de termes ont été employés : négociation, participation, contestation, contrôle, concertation. Un modèle unique de relation de société civile à Etat n’existe pas.

On a évoqué la nature du dialogue. La priorité est souvent donnée au dialogue sectoriel (l'eau, l'air, la santé) au risque parfois d'oublier les transversalités au niveau local et national. Aujourd'hui, des pistes ont été signalées sur les enjeux d'un dialogue transversal autour de la question des territoires, de l'ESS, de l'intergénérationnel. Les avancées dans le dialogue se feront par des approches plus stratégiques et plus transversales.

Enfin, un certain nombre d'enseignements se sont dégagés quant à la place et aux rôles attendus des organisations de la société civile qui agissent à l'international. On a parlé d'intermédiation, d'expertise, de relais d'influence vis-à-vis des bailleurs de fonds, de relais d'influence pour dénoncer les atteintes aux droits. On a aussi parlé de soutien à la structuration de nos homologues, de soutien à la structuration d'une stratégie globale de financement, de projets d'expérimentation pour ne pas s'enfermer dans des projets classiques. On a insisté sur la coordination des actions sur un territoire en favorisant l'approche pluri-acteurs pour éviter les relations verticales qui oublient le contexte territorial. »

Séverine Bellina, directrice de l'IRG

« Quelques axes interrogent et donnent des postures intéressantes pour le débat sur la gouvernance : les relations entre les différents acteurs de l'action publique, la ré-interrogation du pouvoir et de sa légitimité dans l'élaboration multi-acteurs des politiques publiques, la diversification de la société civile et les défis face à cette évolution.

Plusieurs points abordés ouvrent des pistes de réflexion. La légitimité de la société civile dans son rôle d'interface. Comment représenter et incarner les besoins de la population ? Ce qui pose la question du rôle de la société civile dans la co-construction de l'action publique, c'est aussi là où se joue sa légitimité interne et externe. (...) La redéfinition de la gouvernance et du rôle de l'Etat. La question de l'intérêt général.

La co-construction du politique ne signifie pas perdre son identité mais participer, la répartition des rôles est très importante. La question des va-et-vient de la sphère associative à la sphère politique montre l'importance de connaître « l'autre », l'Etat n'est plus l'ennemi. Ce va et vient permet à la société civile de mieux comprendre ce qui doit être son rôle vis-à-vis du politique et inversement, l'administratif peut mieux prendre en compte les postures de la société civile. L'interaction conflictuelle est ressortie, nous ne sommes pas dans des sociétés pacifiées et le changement ne sort jamais de l'harmonisation. L'interaction se fait autour de plusieurs termes clés : capacités, compétences, éducation, responsabilité, règles, éthique, etc.

L'Etat et la société civile sont les deux faces de la gouvernance d'une société, sortons de l'opposition Etat-société civile en créant les ponts et les interactions pour travailler ensemble. Nous sommes en train de refonder la gouvernance démocratique ; on réinterroge la représentation, la gouvernance, la légitimité, la construction du politique, etc. ce sont des vecteurs très forts de la démocratie.

La redevabilité du politique est le moyen de se reconnecter au citoyen avec une société civile qui joue son rôle d'interface dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de l'action publique. On parle de politique publique négociée garante de l'intérêt général. »

Luc Briard, responsable du Pôle Etat de droit, libertés et reconstruction de la Mission Gouvernance Démocratique du ministère des Affaires étrangères.

«Depuis une dizaine d'années, à travers les PCPA ou à travers la formalisation de partenariats avec la société civile, le MAEE a pu recalibrer son action diplomatique. Nous passons d'une logique de gouvernement à une logique de gouvernance. La société civile est devenue un acteur diplomatique, en ce sens qu'elle investit le champ international, au même titre que les diplomates et que les institutions. Il n'y a pas l'institution contre la société civile, il y a une diplomatie globale avec des enjeux globaux où tout le monde a sa place et son rôle.

La question se pose ensuite de la coproduction de la norme, comment on élabore ensemble les normes qui s'appliquent à chaque citoyen ? Les printemps arabes, ne remettent pas en cause l'Etat, mais son leadership. La société civile souhaite que les missions de l'Etat soient réalisées dans la redevabilité et la responsabilité. Il faut une interaction constructive entre les deux acteurs, étatiques et non étatique pour fonder un projet commun de société.

Quand on observe le rapport entre la gouvernance démocratique et la réalisation des OMD on remarque que dans les pays dit fragiles, il y a une sous réalisation dramatique des OMD qui est forcément liée quelque part à la gouvernance. (...) Le premier objectif est d'avoir une politique publique légitime, c'est-à-dire une politique publique inclusive qui fasse travailler l'ensemble des acteurs de la production de la norme.

L'importance de la redevabilité mutuelle. Redevabilité du bailleur avec ses propres citoyens, redevabilité entre bailleur et bénéficiaire, redevabilité des Etats avec leur population et redevabilité de société civile à société civile. Cette redevabilité mutuelle permet de repenser les acteurs de l'élaboration de la norme : l'Etat, les parlements, les syndicats, les citoyens et le secteur privé. Cette évolution peut être rattachée aux quatre formes de la démocratie : représentative, territoriale, sociale, et participative. C'est en organisant dans les pays des dialogues multi-acteurs que l'on pourra refonder des politiques publiques légitimes. »

ANNEXES

1. PORTRAITS DE QUELQUES INTERVENANTS



Yves Berthelot, président du CFSI

Economiste de formation, Yves Berthelot a occupé différents postes à l'international notamment celui de secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies. Aujourd'hui à la retraite, il est président de Développement et Civilisations Lebreton-Irfe, (DCLI), Président de l'organisation mondiale contre la torture (OMCT) et président du CFSI.

Tout au long de sa carrière Yves Berthelot a fait le choix de l'international. Ses rencontres avec les ONG l'ont conduit à la fin de sa carrière à s'engager dans la solidarité internationale et à œuvrer pour le dialogue entre économistes et militants des droits humains.

Selon lui, la société civile mondiale a connu son « âge d'or » dans les années 1990, elle doit aujourd'hui faire face au raidissement des États. L'enjeu est donc de garder les libertés qu'elle avait acquises. Elle doit continuer à être une pourvoyeuse d'idées et de modèles alternatifs dans un monde qui se recompose. Il pense que les organisations de la société civile française doivent se rassembler davantage pour avoir plus de poids et doivent investir, à l'instar de leurs sœurs anglo-saxonnes, dans le débat international où les politiques se mûrissent.

Il retient plusieurs expériences marquantes en lien avec les 3 ONG dont il est président : le climat de dialogue et de confiance qui s'est instauré en Algérie entre les participants au programme concerté pluri acteurs Jousour ; la sérénité et le courage dont font preuve les membres philippins du Réseau SOS-Torture qu'anime l'OMCT dans leur lutte quotidienne contre la torture malgré les risques qu'ils encourent ; enfin, la sérénité du dialogue entre représentants des grandes religions organisé à Bangalore par DCLI alors que les conflits interreligieux faisaient chaque jour des victimes.

Séverine Bellina, directrice de l'Institut de Recherche et Débat sur la Gouvernance (IRG)

Séverine Bellina est Docteure en administration publique, elle est spécialiste des questions de gouvernance publique, d'institutionnalisation du pouvoir, de pluralisme normatif, de coopération au développement notamment en Afrique. De 2004 à 2008, elle a été chargée de mission pour les questions de gouvernance démocratique auprès de la Direction des Politiques de Développement du ministère des Affaires étrangères français et a activement contribué à la rédaction de la stratégie française de gouvernance pour la



coopération au développement. Elle a également été chargée de programme gouvernance au sein du groupe Gouvernance Démocratique du Bureau de Développement des Politiques du Programme de Développement des Nations Unies. Elle est enseignante à Sciences Po Paris et intervient dans diverses universités.

Depuis le début de ses recherches en doctorat, l'international, l'interdisciplinaire et l'interculturel se sont imposés à elle pour comprendre la complexité du rapport au pouvoir dans diverses cultures... Très vite, dans ses pérégrinations géographiques mais aussi professionnelles, elle a compris l'enjeu qu'il y avait à faire dialoguer les divers acteurs, disciplines et cultures pour des politiques publiques et de développement qui incarnent davantage les besoins et les références des sociétés concernées.

Son parcours professionnel a conduit Séverine Bellina à évoluer dans diverses cultures professionnelles. Ce qui l'a le plus frappé, parce que cela a un impact fort sur les politiques publiques et le positionnement des acteurs, en l'occurrence de la société civile, c'est le cloisonnement des disciplines (avec la domination de l'économie) et des acteurs. Si les acteurs institutionnels rencontrent des défis partagés avec ceux de la société civile, la posture réciproque est davantage celle de la méfiance que de la concertation et de la co-élaboration. C'est cette situation que l'équipe de l'IRG tente de faire évoluer en se positionnant comme espace de débat et de proposition à l'interface entre les acteurs, les cultures et les disciplines.

Catherine Bonnaud, responsable de la division partenariats avec les ONG (DPO) à l'Agence Française de Développement



Catherine Bonnaud est actuellement chargée de la mise en place et du pilotage du dispositif de partenariat et de financement dédié aux ONG. Médecin spécialisée en santé publique de formation, elle a travaillé pour le ministère des Affaires étrangères sur différents postes, d'abord au Congo puis en Namibie. En 2005, elle est rentrée travailler à Paris, comme « point focal » du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme au ministère des Affaires étrangères. En 2006, elle intègre l'AFD et devient responsable de la DPO en 2009.

Depuis la fin de ses études de médecine, cette orientation vers l'international est apparue comme naturelle voir logique compte tenu de son parcours. Elle l'explique par la motivation qu'elle trouve à faire partager ses savoirs faire en direction des plus vulnérables. Aujourd'hui à l'AFD, forte de ses expériences de terrain, elle est plus particulièrement intéressée par la mise en place de visions stratégiques générales et par son rôle de « catalyseur » entre acteurs de différentes natures.

Elle situe les enjeux de la société civile à deux niveaux. « Ici », l'importance de se structurer davantage pour mener des actions de plaidoyer plus importantes et la nécessité de continuer à développer l'éducation au développement qui à son sens est trop en retrait. « Là-bas », pour les ONG françaises, la plus-value ne se situe plus dans l'opérationnalité comme il y a quinze ans, mais plutôt dans l'appui à l'organisation et à la structuration de la société civile en vue de jouer pleinement son rôle politique.

Dans ce parcours, elle garde en mémoire la mise en place du centre de traitement ambulatoire à Brazzaville auquel elle a participé dans le montage et l'autonomisation et qui, dix-huit ans plus tard fonctionne toujours. C'est grâce à cette première expérience sur le terrain qu'elle a appris à comprendre l'autre et à « faire avec » plutôt que « faire à la place de ».

**Jean-Jacques Guigon,
chargé de mission confédéral «Afrique », CGT**

Militant syndical à La Poste à ses débuts, Jean-Jacques Guigon a assumé diverses responsabilités départementales et fédérales avant de devenir chargé de mission confédéral « Afrique » au début des années 2000. C'est suite à une formation syndicale sur les questions internationales qui s'est déroulée en Afrique qu'il a « pris le virus de l'Afrique et n'a pas voulu en guérir ». Plusieurs aspects composent son militantisme d'aujourd'hui. D'une part, il travaille sur des thèmes en lien avec la Société Civile (coopération, dette, mondialisation, VIH en milieu du travail, etc.), et il représente la CGT dans des réseaux de solidarité ou de réflexions (Forum sociaux mondiaux, université du CRID, etc.). Il est élu au COPIL du PCPA Congo, du PROJEG Guinée et au Bureau du CFSI. D'autre part, dans un cadre plus syndical, il est en relation de coopération et de solidarité avec les organisations syndicales d'Afrique, il participe à des congrès et représente la CGT dans les ambassades et auprès des pouvoirs publics.



Il est convaincu qu'au vu de la complexité du monde, les associations et les syndicats ne peuvent pas s'en sortir seuls. Sa motivation à occuper ce poste à la CGT se trouve dans cette nécessité de rassembler aussi souvent que possible les associations et les syndicats sur des sujets partagés, pour trouver ensemble ou sur des chemins parallèles des solutions collectives. De les rassembler pour peser davantage en France, comme à l'international sur tous les sujets où les uns et les autres sont porteurs de connaissances, de compétences et de propositions.

Pour lui, l'enjeu est de renforcer les alliances entre les différents acteurs. La crise actuelle peut nous inciter les uns et les autres à se recentrer sur nous-mêmes, sur ce qui nous concerne en priorité, et « quand on a ainsi la tête dans le seau, on ne voit que le seau alors que la solution peut être à côté ou juste au-dessus! ». Face à cette crise, il est convaincu qu'il faut se coordonner et se rassembler pour « faire ensemble ce qu'on n'est pas ou plus capable de faire seul ».

Jean-Jacques Guigon est particulièrement marqué par un de ses combats actuels en Côte d'Ivoire. Le Secrétaire Général de DIGNITE (deuxième confédération syndicale ivoirienne proche de l'ancien président Gbagbo) est emprisonné depuis qu'Alassane Ouattara est au pouvoir sans qu'il y ait eu de procès. Il agit pour que syndicalistes, journalistes et associations de défense des droits de l'Homme, etc. travaillent ensemble pour gagner sa libération au plus vite.

**Nicolas Haeringer,
sociologue et corédacteur en chef de la revue Mouvements**



Nicolas Haeringer travaille pour des ONG et réseaux internationaux de mouvements sociaux, autour de l'organisation de Forums Sociaux Mondiaux (FSM). Il travaille en appui à l'organisation et à la recherche de financements, il contribue au processus organisationnel et il apporte son expertise sur les enseignements tirés des éditions précédentes. La revue « Mouvements » est un espace de débat et de réflexion sur les thématiques liées à l'alter mondialisme et à la gauche associative et syndicale.

Il est passionné par la société civile et sa capacité à innover pour faire face aux défis qui se posent à elle. Il a un regard attentif sur les modèles alternatifs et sur les innovations démocratiques.

Pour lui, les enjeux actuels de la société civile sont les suivants : comprendre et s'adapter aux bouleversements que connaît la planète : les difficultés des pays occidentaux, l'émergence de nouveaux grands pays tel que l'Inde, le Brésil ou la Chine et l'apparition de nouveaux mouvements citoyens comme les révolutions arabes ou les indignés. Face à ses changements, il est nécessaire que la société civile s'organise pour offrir « une réponse globale ». L'autre défi pour les sociétés civiles du Nord est de proposer des formes alternatives face à la dette et aux politiques d'austérité.

En septembre 2011, Nicolas Haeringer se trouvait à New-York au moment du début du mouvement « Occupy Wall Street ». Il a été particulièrement touché par l'originalité et la maturité démocratique du mouvement, notamment avec l'utilisation des portes voix humains comme « refus de la délégation et comme désir d'horizontalité » ce qui permet de plus une « appropriation collective du discours ».

Il réfléchit actuellement sur la question de l'adaptation des FSM à ces innovations citoyennes.



Cherif Diallo, responsable du projet «Les collectivités unies au cœur du développement local de la Préfecture de Kindia »

Ce projet favorise le dialogue et la concertation entre les différents acteurs locaux (OSC, élus, communes, jeunes, etc.) pour la définition et la mise en œuvre des politiques publiques locales au sein de l'intercommunalité de Kindia. Dans ce cadre de concertation Cherif est en charge de l'accompagnement et de l'animation des plateformes jeunesse et développement rural.

Avant, Cherif Diallo travaillait dans une organisation de développement rural comme chargé de l'accompagnement pour la mise en place d'institutions communautaires appelées « conseil villageois de Développement ». Ces conseils étaient formés dans le but de s'occuper de toutes les questions et problématiques du développement local. C'est fort de cette expérience qu'il trouve sa motivation à occuper son poste actuel pour pouvoir « apporter son grain de sel dans la construction locale ».

Pour lui, l'enjeu de la société civile Guinéenne est de faire face à des blocages internes dus à des questions de leadership. Ces litiges pourraient entacher la légitimité et la crédibilité des OSC. Cherif espère que grâce à la maturité acquise dans les espaces de concertation, la société civile pourra débloquer ce genre de situations pour garder sa légitimité et sa force.

Il garde en mémoire les résultats obtenus par la concertation multi acteurs. « Des situations conflictuelles très fortes qui menaçaient la paix » existaient entre les agriculteurs et les producteurs. Celles-ci ont pu être résolues grâce à la concertation, au dialogue et aux efforts de sensibilisation. Ces avancées concertées pourraient être diffusées au territoire national pour la résolution de ce genre de conflits.

Julie Chabaud, responsable de la mission Agenda 21 de la Gironde

Cette mission agit selon le cadre de référence de l'Agenda 21 sur 3 niveaux. En interne au Conseil général (commande publique, management, etc.), sur ses activités (solidarité, médico-social, culture, etc.) et au niveau du territoire, avec l'animation du Réseau agenda 21 de Gironde qui regroupe 62 collectivités et partenaires publics et privés autour des questions de formation, d'expérimentation et d'innovation pour un développement durable. Julie Chabaud coordonne ce service, elle fait le lien entre le stratégique, le politique et l'opérationnel. Enfin, elle est la coordonnatrice du Conseil départemental des Agenda 21 locaux.



Ce qui l'intéresse particulièrement c'est la variété que propose son travail, tant sur la multiplicité des acteurs et des personnes rencontrés que sur les différents domaines d'action aussi bien technique, politique ou scientifique. Ce qui la motive c'est la « mise en relation et la mise en capacité des personnes ».

Selon elle, l'enjeu de la concertation autour des questions de l'Agenda 21 est de savoir quelle direction prendre, aujourd'hui que l'on sait ce que nous ne devons plus faire. Pour cela il est nécessaire de solliciter la participation de tous pour faire correspondre les points de vue « pour une politique plus respectueuse des êtres humains et de la planète ».

Julie Chabaud a été marquée par l'évaluation du premier programme d'action de la mission Agenda 21 de Gironde. Celle-ci s'appuyait sur un échantillon de 15 citoyens représentatifs pour la réalisation d'une évaluation collective sur plusieurs mois. L'intérêt était de « prendre le temps de construire un point de vue à plusieurs ». Ce pari de l'intelligence collective a donné des résultats très riches qui ont permis un accès à la complexité par le citoyen « Et quand ça marche, ça fait du bien ! ».



Youssouf Cissé, consultant et membre du comité de pilotage du programme « Société civile et participation »

Depuis 2008, Youssouf Cissé est consultant. Il accompagne les organisations de la société civile dans leur effort d'implication dans l'élaboration des politiques publiques et dans leur développement stratégique. Il travaille également sur un certain nombre de thématiques comme l'éducation et les migrations internationales. Son champ d'action concerne autant les études, les évaluations, la construction de projets que la capitalisation. Auparavant, pendant 20 ans, il a travaillé dans plusieurs ONG. Au GRDR notamment comme responsable régional « Afrique de l'ouest » ou encore comme directeur « Afrique » à Aide et Action. Il est persuadé que la transformation sociale et économique passe par l'engagement citoyen, ce qui explique son implication dans le champ de la solidarité internationale et de la citoyenneté.

Il constate les fortes avancées et le poids croissant de la société civile africaine dans le débat public depuis une trentaine d'années. Cependant, depuis les années 2000 cette dynamique connaît un essoufflement notamment avec les évolutions internes, le raidissement de certains contextes politiques et la baisse des financements. De plus, il remarque un rapprochement parfois risqué de la société civile avec le pouvoir politique.

Face à ce contexte, Youssouf Cissé pense que l'enjeu est de « réarmer la société civile » pour la mettre en capacité de participer à l'élaboration des politiques publiques. Cela passe par des renforcements internes, par une refonte des partenariats Nord – Sud et par la création de nouvelles alliances, tout particulièrement pour les enjeux qui ont une résonance internationale.

Il retient le rôle important joué par la société civile sénégalaise lors de ces dernières années. Tout d'abord en 2000 pour les élections, la société civile a réussi à créer un contexte de dialogue politique en faisant discuter les partis politiques entre eux autour des enjeux électoraux. Cinq ans plus tard, malgré la forte crispation du jeu politique, la société civile a grandement contribué à instaurer un dialogue et une réflexion sur l'avenir du Sénégal du pays à travers l'organisation des assises nationales. Enfin, en mars 2012 pour les dernières élections, il se souvient de la forte mobilisation de la société civile pour s'opposer aux comportements antidémocratiques et anticonstitutionnels du gouvernement et du président sortants.

Moctar Diallo, coordinateur national du PROJEG en Guinée



Le PROJEG (Programme Concerté de Renforcement des Capacités des OSC et de la Jeunesse Guinéennes) cherche à faciliter le dialogue entre société civile et pouvoirs publics sur les questions de paix, de démocratie et de cohésion sociale. Il effectue un contrôle social et local sur la juste répartition des ressources du pays. Enfin, il favorise le renforcement des sociétés civiles de France et de Guinée.

Les motivations de Moctar Diallo sont liées à son parcours. Par le passé, en tant qu'animateur, il a pu travailler en direct sur les questions liées à l'école avec les familles, les enfants, les pouvoirs publics, l'administration centrale, etc. Grâce à cette expérience, il a vu la nécessité de construire des espaces de dialogues pour faire le lien entre les différents acteurs et les différents échelons. Par la suite, son travail associatif et militant lui a montré la perte de crédibilité de l'état aux yeux des citoyens. Ces deux constats ont mis en avant le rôle que pouvaient jouer les OSC dans ce sens.

Il estime qu'il y a deux enjeux majeurs pour la société civile dans son pays. La question de la légitimité par l'exemplarité : « s'appliquer à elle-même et à ses actions les valeurs qu'elle défend ». Le repositionnement dans un paysage nouveau avec un Etat élu démocratiquement.

Il se souvient en octobre 2010 du rassemblement de toutes les organisations de la société civile quand les militaires sont arrivés au pouvoir. Elles ont posé un ultimatum quant à l'organisation des élections, « La population ne se laisserait pas faire ». Ce rassemblement a mis en lumière les résultats concrets de la concertation et de la puissance des citoyens organisés.



Aurélien Sautière, directeur de « Décider ensemble »

« Décider ensemble » a pour objet de développer la culture du dialogue et de la concertation en France entre les associations, les pouvoirs publics, les entreprises et les citoyens. Cela grâce à travers la réalisation d'études, l'organisation d'événements sur les questions de gouvernance et des relations entre les parties prenantes et des formations. Aurélien Sautière assure l'animation du réseau, il coordonne et anime les différents événements et est amené à représenter l'association.

C'est au cours de sa formation de géographe qu'il a pris conscience de l'intérêt de la concertation pour les territoires. Aujourd'hui, il est motivé par « le challenge » que représente la concertation pour les projets pluri-acteurs. En 2007, il était le seul salarié, aujourd'hui l'association s'est développée et a pris de l'ampleur. Cet intérêt pour les questions de dialogue se retrouve aussi dans ses engagements personnels en tant que président de l'association DULALA (www.dunelanguelaautre.org).

Pour lui les enjeux de la concertation en France se situent à deux niveaux. La prise en compte de la montée en puissance des associations environnementales et de leur influence dans le dialogue public, en témoigne l'exemple du Grenelle de l'environnement d'une part. Et d'autre part, la prise en compte des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) et des réseaux sociaux qui « viennent bousculer les cadres » de l'expression citoyenne.

Aurélien Sautière se souvient de la mise en œuvre du projet du « Grand Paris ». Alors que les discussions connaissaient des blocages entre la ville et la région un débat public qui ne devait pas avoir lieu à l'origine, a permis de débloquer la situation. Cette expérience a mis en lumière l'importance d'un dialogue pluri-acteurs en amont dans la définition des politiques publiques.

Daniel Verger, directeur exécutif de Coordination SUD

Coordination SUD est la plateforme de coordination des organisations de la solidarité internationale en France. Elle remplit plusieurs missions : renforcer les capacités des membres, représenter les membres auprès des pouvoirs publics, faciliter la production de positions communes et renforcer l'activité de la société civile au niveau mondial et européen (à travers Concord et le Forum International des Plateformes). Avant de travailler à Coordination Sud, Daniel Verger a occupé plusieurs fonctions au sein du réseau Caritas tel que directeur de l'international à Caritas France (Secours Catholique) ou encore directeur de Caritas Mauritanie.



Il est passionné par la solidarité internationale notamment par la possibilité « de rendre le monde meilleur ». Dans son travail à Coordination Sud, il est plus particulièrement motivé par le fait de se mettre au service des ONG pour contribuer à leur renforcement.

Il constate que la société civile a beaucoup progressé ces dernières années tant en quantité, qu'en structuration et notoriété. Pour lui, l'enjeu actuel est de conserver cette force face à certains retours en arrière des Etats (baisse des financements, etc.) mais aussi d'aller plus loin dans la structuration pour avoir plus de poids dans le dialogue public. Il souligne également l'importance de prendre en compte les réussites et les échecs du passé pour améliorer la qualité de l'action future des sociétés civiles.

Il se souvient de la réussite de la reconstruction et de la réhabilitation des zones sinistrées par le Tsunami de 2004 grâce à la coordination des efforts des ONG et des pouvoirs publics locaux. Au tout début des programmes, la tâche ne s'avérait pas facile face à l'ampleur des dégâts, face à la multiplicité des acteurs engagés et face à l'importance des moyens à disposition.

Gus Massiah, membre du Conseil international du Forum social mondial (FSM)

Au-delà de sa fonction de représentant du CRID (Centre de recherche et d'information pour le développement) au FSM, Gus Massiah est membre du Conseil scientifique d'Attac-France (Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne). Il a aussi été président du CRID, vice-président d'Attac et enseignant à l'Ecole nationale supérieure d'architecture.



Il trouve sa motivation dans la lutte contre l'injustice, les formes de domination et d'inégalités. Il est convaincu que le mouvement associatif peut apporter des réponses nouvelles par des méthodes et des valeurs alternatives.

Pour lui, le premier enjeu de la société civile est de se définir elle-même et de se positionner. Il rappelle selon lui, les quatre acteurs de changement social existants : l'administration démocratique (Etat), le pouvoir économique (entreprise) et plus récemment le mouvement associatif (la société civile) et les collectivités territoriales.

Il souligne la nécessité de trouver une convergence globale des différentes dynamiques associatives. Il pense que le défi politique actuel de la société civile se trouve dans l'opposition à la sortie de crise néolibérale par l'austérité. Pour lui, il faut dépasser le capitalisme pour permettre une transition écologique, sociale et démocratique autour du bien commun et du bien vivre.

Il retient de son expérience le processus des FSM et leurs capacités à définir des nouvelles orientations, des nouvelles méthodes et à construire une culture politique basée sur l'horizontalité et l'autogestion.

Founéké Sissoko, directeur des services de l'ARK



L'Assemblée régionale de Kayes est l'institution régionale chargée des politiques de développement. L'EMDK (Espace Migration et Développement en région de Kayes) est une plateforme de concertation pluri acteurs qui permet de faire entendre la voix de la société civile dans l'élaboration des politiques migratoires. Kayes est la région la plus concernée par les migrations au Mali. Founéké Sissoko anime cet espace de concertation entre la région et la société civile sur les questions de migration. Il apprécie de réunir les acteurs afin d'alimenter les débats et réflexions au niveau régional pour influencer sur les décisions politiques publiques au niveau national. Il est particulièrement motivé pour « faire entendre la voix de la région » et pour « avoir son mot à dire sur cette question ».

Selon lui la société civile malienne est face à plusieurs défis : se positionner à côté des pouvoirs publics et des populations pour être le porte-parole de leurs besoins, avoir une

influence au niveau national et sortir le peuple de la manipulation à travers une société civile « organisée, dynamique, compétente et écoutée » ;

Founéké Sissoko agit aussi comme membre de la société civile. Il se rappelle la forte mobilisation autour des élections présidentielles. Une forte sensibilisation a été mise en œuvre aussi bien sur la nécessité du vote et de ses modalités que sur les opinions politiques défendues. Ces actions ont permis une hausse du taux de participation et surtout une meilleure compréhension par la population des enjeux du scrutin.

Bernard Mérand, délégué général de la chambre régionale de l'économie sociale de Bretagne (CRES)

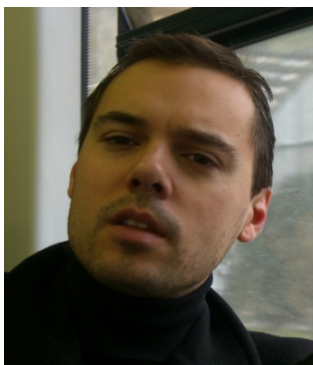
La CRES est un regroupement des mouvements associatifs, mutualistes et coopératifs, ainsi que des syndicats d'employeurs de l'ESS au niveau régional. Elle cherche à développer le travail commun autour des questions de l'ESS au sein du territoire. La CRES Bretagne travaille actuellement au calage et à la mise en œuvre d'une stratégie régionale de développement de l'ESS regroupant tous les acteurs concernés. En tant que délégué général, Bernard Mérand assure la fonction de représentation de l'ESS auprès des différents acteurs et il participe au développement de secteurs d'activités dans l'ESS. Par le passé, il a été délégué général du conseil national des CRES, institution qui porte la voix de l'ESS territoriale au niveau national.



Sa motivation vient de son parcours associatif. Après avoir travaillé de nombreuses années dans diverses associations (formation, solidarité internationale, etc.) il s'est rendu compte de « la capacité de l'ESS à répondre à des besoins et à trouver des solutions alternatives au-delà de la simple indignation ». De plus, étant le premier salarié de la CRES Bretagne, il apprécie le fort développement de la structuration de l'ESS ces dernières années.

Pour lui les enjeux actuels autour de l'ESS sont les suivants : la reconnaissance du mouvement et la construction d'une concertation structurée et institutionnalisée. La concertation étant actuellement trop souvent occasionnelle et fortement variable en fonction des régions.

L'expérience qu'il retient est celle d'un travail qu'il a mené à ses débuts à la CRES sur la structuration des services à la personne au niveau breton. La CRES a été le lieu de dialogue avec les pouvoirs publics pour la définition d'une « politique de développement de la qualification des acteurs de l'aide à domicile », qui a donné lieu à une charte quelques années après et à la formation de 1 000 aides à domicile par an.

Julien Talpin, politiste et chercheur au CNRS rattaché à l'université de Lille 2

Durant ses études Julien Talpin a travaillé sur les questions de budget participatif en Italie, en Espagne et en France. Il travaille actuellement comme chercheur au CNRS sur la politisation et la réappropriation du politique par les classes populaires. Son analyse se penche plus particulièrement sur la ville de Roubaix et sur la participation des différents acteurs à cette (re)politisation (partis politiques, associations, comités de quartiers, organisations religieuses, etc.) Parallèlement, il donne des cours de sociologie politique, sociologie urbaine et de théorie de la démocratie à l'université.

Ce qui le passionne dans son travail, c'est d'étudier et de montrer que des espaces et des formes de démocratie participative sont possibles à tous les niveaux de gouvernance. La question de la politisation des classes populaires est essentielle à ses yeux, car bien que ce soit la population pour qui le changement social est le plus urgent, elle est également la plus éloignée de la sphère publique. En démontrant par ses travaux les conditions sociales de ré intérêt au politique, il espère pouvoir influencer sur cette réalité.

Il place les enjeux de la société civile sur plusieurs niveaux : il s'agit à la fois de « créer les conditions pour accroître son pouvoir dans les processus de décision publique », et de démocratiser le fonctionnement de la société civile en interne afin d'accroître sa légitimité pour participer pleinement à la gouvernance des sociétés contemporaines.

Julien Talpin nous raconte une expérience qui l'a marqué à Florence en Italie. Un processus de participation citoyenne a été mis en place pour la définition de l'emplacement d'une mosquée à Florence. Alors que le sujet est très sensible, cette initiative a permis à tous de s'exprimer sur le sujet et de pacifier ainsi un conflit latent. Ce processus a renforcé la reconnaissance et l'intégration de la communauté musulmane en lui donnant la parole pour la première fois dans l'espace public.

2. PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Ouverture de la journée

Corinne Makowski, Secours populaire

Yves Berthelot, président du CFSI

Séverine Bellina, directrice de l'IRG

Xavier Crepin, mission des relations avec la société civile, Direction Générale de la mondialisation, du Développement et des Partenariats, DGM/CIV du MAEE

Catherine Bonnaud, responsable de la division partenariats avec les ONG à l'AFD

Table ronde n°1

Les défis des sociétés civiles face à l'évolution de l'expression citoyenne

Youssef Cissé, consultant et Agnès Belaid responsable de programme SCP au CFSI

Organisations syndicales et mouvements citoyens

Jean-Jacques Guigon, chargé de mission confédéral « Afrique », CGT

Mobilisation citoyenne et société civile organisée

Nicolas Haeringer, sociologue, spécialiste des mouvements citoyens internationaux et corédacteur en chef de la revue «Mouvements».

Mouvements sociaux internationaux et mobilisations citoyennes

Gus Massiah, membre du Conseil scientifique d'Attac-France et membre du Conseil international du Forum social mondial.

Mobilisations citoyennes et nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)

Henri Lastenouse, éditeur à www.europatweets.eu et collaborateur de la Netscouade (agence digitale pionnière du web social, leader en innovation, communication d'influence et rich media).

Table ronde n°2

Les défis des sociétés civiles face à leur diversité

Séverine Bellina, directrice de l'IRG et Delphine Arnould responsable de programme SCP au CFSI

Légitimité nationale, représentativité et capacité d'influence

Daniel Verger, directeur de Coordination Sud.

Le repositionnement de la société civile face à un État élu démocratiquement

Moctar Diallo, coordinateur national du PROJEG (Programme Concerté de Renforcement des Capacités des Organisations de la Société Civile et de la Jeunesse Guinéennes) et membre du comité de pilotage du programme « Société civile et participation ».

Table ronde n°3

Les défis du dialogue social et politique

Anne-Françoise Taisne, déléguée générale adjointe du CFSI et Ivan Crouzel directeur adjoint IRG

Les acteurs privés économiques dans le dialogue pluri-acteurs

Aurélien Sautière, directeur de « Décider ensemble ».

La concertation locale dans le champ de l'économie sociale et solidaire

Bernard Merand, délégué général de la Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire de Bretagne

Regard comparatif et international sur les limites ou l'instrumentalisation des pratiques de concertation

Youssef Cissé, consultant et membre du comité de pilotage du programme « Société civile et participation »

La gestion participative d'un territoire

Younoussa Cherif Diallo, responsable du projet « Les collectivités unies au cœur du développement local de la Préfecture de Kindia » porté par Coopération Atlantique.

Table ronde n°4

Le dialogue dans les politiques publiques : quels impacts pour les populations ?

Haingonirina Randrianarivony, directrice du CITE Madagascar et Jean-Louis Vielajus, délégué Général du CFSI

Concertation et impact au niveau local

Julie Chabaud, responsable de la mission Agenda 21 du Conseil Général de la Gironde

Concertation régionale et impact national

Founéké Sissoko, directeur des services de l'Assemblée Régionale de Kayes, partenaire du GRDR dans le projet « Processus participatif multi-acteurs de formulation d'une stratégie migratoire régionale »

Processus participatifs, contrôle citoyen et impact sur les politiques publiques

Julien Talpin, politiste, Université de Lille 2 et Université Paris 12

Dispositifs de concertation et impact sur les politiques publiques

Judith Ferrando, de l'Institut de la concertation.

Clôture de la journée

Jean-Louis Vielajus, délégué général du CFSI

Séverine Bellina, directrice de l'IRG

Luc Briard, responsable du Pôle Etat de droit, libertés et reconstruction de la Mission Gouvernance Démocratique du ministère des Affaires étrangères et européennes.

3. LISTE DES ACRONYMES

AFD : Agence Française de Développement

ARK : Assemblée Régionale de Kayes

CFSI : Comité Français pour la Solidarité Internationale

CGT : Confédération Générale du Travail

CITE : Centre d'information technique et économique

CNOSCG : Conseil National des Organisations de la Société Civile Guinéenne

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

COPIL : Comité de Pilotage

CRES : Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire

CRID : Centre de Recherche et d'Informations pour le Développement

CSP : Catégorie Socio Professionnelle

DCLI : Développement et Civilisations Lebret-Irfed

DPO : Division Partenariat avec les ONG

EMDK : Espace Migration et Développement en région de Kayes

ESS : Economie Sociale et Solidaire

FSM : Forum Sociaux Mondiaux

GRDR : Groupe de recherches et de réalisations pour le développement rural

IRG : Institut de Recherche et Débat sur la Gouvernance

MAE : Ministère des Affaires Etrangères

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

OMCT : Organisation Mondiale Contre la Torture

ONG : Organisations Non Gouvernementales

OSC : Organisation de la Société Civile

PCPA : Programme Concerté Pluri Acteurs

PROJEG : Programme Concerté de Renforcement des Capacités des OSC et de la Jeunesse Guinéennes

RSE : Responsabilité Sociale et Environnementale

SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif

SCP : Société civile et participation (programme CFSI)

UGTT : Union Générale des Travailleurs Tunisiens



COMITÉ FRANÇAIS POUR
LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

32, rue Le Peletier
F-75009 Paris

Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50
Fax : 33 (0) 1 44 83 88 79

@ : info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr

